

SOUTENUE PAR UNE STRATÉGIE AXÉE
SUR L'INVESTISSEMENT PUBLIC

LA PERFORMANCE DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE SALUÉE PAR LE FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) a mis en avant la résilience de l'économie algérienne, soutenue notamment par une croissance solide en 2025 et par les efforts engagés par les autorités pour diversifier l'activité, estimant que les perspectives demeurent favorables à court terme.

P.2

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 11 Rabie Ath-Thani 1448 - 23 Septembre 2026 - N° 1394 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

EN VISITE DE TRAVAIL AU
NIGER

ARKAB REÇU À NIAMEY PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ABDOURAHAMANE TIANI



Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a été reçu, mardi à Niamey, par le président de la République du Niger, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue au Niger, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué du ministère.

P.4

TRAVAUX PUBLICS DJELLAQUI REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE LA BID ET DE LA BAD

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a reçu, mardi, une délégation de la Banque islamique de développement (BID) et de la Banque africaine de développement (BAD), avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et les deux institutions financières, indique un communiqué du ministère.

P.4

JUSTICE

LOTFI BOUDJEMAA PRÉSENTE DEUX PROJETS DE LOI PORTANT CODE PÉNAL ET CODE DE JUSTICE MILITAIRE



P.3

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présenté, lundi devant la Commission des affaires juridiques et administratives, des libertés et des droits de l'Homme de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur le projet de loi portant Code pénal et le projet de loi portant Code de justice militaire, indique un communiqué de l'Assemblée.

81^E SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

GUTERRES PLAIDE POUR UNE RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ ET UNE REPRÉSENTATION PERMANENTE POUR L'AFRIQUE

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres, a plaidé, mardi à New York, pour une réforme du Conseil de sécurité de façon à garantir une "représentation africaine permanente".

P.7

SOUTENUE PAR UNE STRATÉGIE AXÉE SUR L'INVESTISSEMENT PUBLIC

LA PERFORMANCE DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE SALUÉE PAR LE FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) a mis en avant la résilience de l'économie algérienne, soutenue notamment par une croissance solide en 2025 et par les efforts engagés par les autorités pour diversifier l'activité, estimant que les perspectives demeurent favorables à court terme.

Par Ali Boudefel

Dans son évaluation réalisée à l'issue des consultations menées en 2026 au titre de l'article IV avec l'Algérie, achevées le 11 septembre dernier, le FMI a relevé une progression économique de 3,9% en 2025, contre 3,7% en 2024. Cette dynamique a été notamment portée par une politique privilégiant l'investissement public.

La croissance de l'économie hors hydrocarbures s'est, quant à elle, établie à 4,3% en 2025 et devrait atteindre 4% en 2026, traduisant, selon le FMI, « la poursuite de la diversification de l'activité économique ».

L'institution financière internationale estime par ailleurs que « les perspectives à court terme demeurent globalement favorables », prévoyant une croissance de 3,8% en 2026, laquelle « devrait rester robuste ».

Le FMI souligne également que



l'amélioration des prix des hydrocarbures devrait favoriser l'augmentation des exportations et des recettes budgétaires, ce qui « permettra au pays de reconstituer les marges de manœuvre budgétaires ».

D'après les projections établies

par l'institution pour la période 2023-2031, les exportations devraient ainsi augmenter, passant de 15,8% du PIB en 2025 à 19,3% en 2026. Dans le même temps, les importations devraient diminuer, passant de 21,9% du PIB en 2025 à 18,5% en 2026.

Le déficit budgétaire s'est également contracté en 2025, sous l'effet notamment, selon le rapport du FMI, « des versements de dividendes élevés ponctuels des entreprises publiques et de la Banque d'Algérie ».

Le FMI a aussi relevé les avancées réalisées par l'Algérie en faveur du renforcement de la stabilité et de l'inclusion financières. Il constate que le secteur bancaire demeure liquide, rentable et correctement capitalisé. L'institution estime en outre que les actions destinées à consolider la supervision financière, les mécanismes de gestion des crises et de la liquidité, ainsi que la gouvernance des banques publiques, revêtent une importance particulière. Dans cette même perspective, le FMI a salué les autorités algériennes pour le retrait rapide du pays de la liste du Groupe d'action financière (GAFI) des juridictions soumises à une surveillance renforcée.

A.B

SUIVI DES PERFORMANCES DE LA CNAS

RÉUNION MINISTÉRIELLE SUR L'ÉVALUATION ET LA MODERNISATION DES SERVICES

Dans le cadre du suivi périodique des performances des établissements et des organismes de la CNAS, ainsi que de l'évaluation de l'état d'exécution des programmes tracés et de l'amélioration de la qualité des services fournis aux citoyens, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Mohamed Hattab, a présidé avant-hier une réunion consacrée au suivi des performances de la CNAS et à l'évaluation de l'état d'exécution des programmes tracés.

Par Ikram Haou

La réunion a été organisée en présence des responsables centraux et des cadres de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS). Dans ce cadre, le ministre a suivi un exposé détaillé sur l'activité de la CNAS, notamment les indicateurs de performance, le niveau de prise en charge des assurés sociaux et de leurs ayants droit, ainsi que la situation des services fournis à travers les différentes structures, et le processus de numérisation et de simplification des procédures et des services. De plus, ils ont abordé le sujet de la transformation numérique que connaît la CNAS, que ce soit dans le domaine de la télé-déclaration, du paiement électronique et des services numériques destinés aux entreprises et aux employeurs, ainsi que du développement des services permettant aux assurés de bénéficier des documents et des informations relatifs à leurs droits, sans avoir à se déplacer auprès des services de la CNAS. En outre, ils ont évalué les mesures mises en place pour la prise en charge des citoyens dans les circonstances exceptionnelles, et également les mesures d'urgence prises pour les assurés et leurs ayants droit touchés par les récents incendies, notamment la facilitation du remplacement et

du renouvellement des cartes « Chifa », ainsi que l'accélération de l'établissement des nouvelles cartes et de leur acheminement vers les wilayas concernées.

Dans ce cadre, le ministre M. Hattab a expliqué que le volume d'activité n'est pas la seule mesure de la performance des compagnies d'assurance. Il faut également prendre en compte l'impact direct sur la qualité du service fourni au citoyen, la rapidité de la prise en charge de ses préoccupations et la protection de ses droits sociaux. Comme il a insisté sur quelques points, notamment la continuation de l'œuvre pour la simplification des procédures, la réduction des délais de traitement des dossiers, l'élargissement des services numériques, l'amélioration des conditions d'accueil, d'écoute et d'orientation, en accordant une importance particulière aux catégories nécessitant une prise en charge et un accompagnement qualitatif, a indiqué le ministre. Également, d'autres orientations ont été données par le ministre, qui ciblent la réorganisation du réseau de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) dans la wilaya d'Alger, à travers l'étude de la création de trois directions régionales, Est, Centre et Ouest, pour partager les missions et rapprocher les structures de la Caisse des assurés sociaux.

Et également pour objectif d'améliorer la coor-

dination et le suivi, même d'assurer une plus grande efficacité dans la prise en charge des dossiers et des préoccupations, en fonction de la densité de la population et de l'extension du tissu urbain et administratif de la wilaya. Le ministre a donné des ordres pour ouvrir différents centres relevant de la CNAS à travers l'ensemble du territoire national le samedi matin, pour que les citoyens, notamment les fonctionnaires et les travailleurs, arrivent à bénéficier des services et à contribuer à alléger la pression sur les centres. En conclusion, M. Hattab a déclaré que le ministre a demandé aux responsables et aux cadres de la CNAS de poursuivre leurs efforts pour atteindre le niveau de performance exigé. Il a également insisté sur la nécessité de renforcer l'efficacité de la gestion, d'ancrer la culture du résultat et de faire de la prise en charge du citoyen ainsi que de la qualité du service public un axe clé du travail de la Caisse. Cette démarche s'inscrit en droite ligne avec les orientations générales du secteur en matière de modernisation du système de sécurité sociale et du service public. Globalement, cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi des efforts nationaux pour améliorer le système de sécurité sociale des employés en Algérie pour la santé, la maternité, les accidents professionnels et les prestations familiales.

I.H

OLYMPIADES DES MÉTIERS

L'ALGÉRIE PRÉSENTE POUR LA PREMIÈRE FOIS À LA WORLDSKILLS INTERNATIONAL À SHANGHAI

L'Algérie marque sa présence pour la première fois à la WorldSkills International (Olympiades des métiers), dont la 48e édition s'est ouverte, mardi à Shanghai (Chine), en présence de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, indique un communiqué du ministère. L'Algérie est présente à cette manifestation mondiale, qui se poursuivra jusqu'à lundi prochain, à travers la participation des jeunes Akram Hazir, dans la spécialité "Technologie automobile", et Yasser Haouas, dans la spécialité "Applications mobiles", précise la même source. Cet événement

permettra aux participants de "prendre connaissance des dernières technologies et des normes internationales adoptées dans le domaine des compétences professionnelles", tout en offrant aux jeunes algériens "l'opportunité d'échanger avec leurs homologues de différents pays et de partager leurs expertises et expériences dans plusieurs spécialités professionnelles et technologiques", ajoute le communiqué. En marge de cette manifestation, la ministre tiendra des rencontres avec nombre de responsables et de représentants d'organismes internationaux, afin d'"examiner les moyens de ren-

forcer la coopération et d'échanger les expertises dans les domaines du développement des compétences et de la formation professionnelle".

La participation de l'Algérie à cette édition s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels visant à "s'ouvrir sur les expériences internationales" et à "développer les spécialités en adéquation avec les besoins du marché du travail, notamment dans les domaines liés aux nouvelles technologies", conclut le communiqué.

RA

JUSTICE

LOTFI BOUDJEMAA PRÉSENTE DEUX PROJETS DE LOI PORTANT CODE PÉNAL ET CODE DE JUSTICE MILITAIRE

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présenté, lundi devant la Commission des affaires juridiques et administratives, des libertés et des droits de l'Homme de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur le projet de loi portant Code pénal et le projet de loi portant Code de justice militaire, indique un communiqué de l'Assemblée.

Lors de cette réunion, présidée par le président de la Commission des affaires juridiques, Omar Messaoudi, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre de la Justice a indiqué que le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n 66-156 portant Code pénal "traduit la ferme volonté politique des hautes autorités du pays de lutter contre les crimes graves et d'assurer la dissuasion générale afin de protéger la patrie et les citoyens".

Le projet prévoit l'instauration de la peine de mort contre les auteurs de crimes d'incendie volontaire de forêts et de champs, de destruction volontaire de biens publics et privés commis au profit de parties étrangères dans le cadre de la trahison, de l'intelligence ou du crime organisé, ainsi qu'à l'encontre de quiconque tente de porter atteinte à la sécurité, à l'ordre public, à l'unité nationale ou à la stabilité économique et environnementale", précisant que le texte propose "des sanctions légales contre quiconque finance, incite ou participe à ces actes par quelque moyen que ce soit, y compris les réseaux sociaux", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, M. Boudjemaa a affirmé que le projet "renforce également la protection pénale des enfants à travers l'institution de la peine de mort à l'encontre des auteurs d'enlèvement d'enfants par tout moyen, avec aggravation de la peine

lorsque le crime est accompagné de torture, d'agression sexuelle ou de sévices", en tant que mesure ferme face à la propagation de ces crimes ces dernières années.

S'agissant du projet de loi portant approbation de l'ordonnance n 26-01 portant Code de justice militaire, le ministre a souligné que "le secteur de la justice militaire a connu une importante étape réformatrice à travers la promulgation d'une nouvelle ordonnance apportant une révision globale du Code de justice militaire, visant à renforcer les principes du procès équitable et du double degré de juridiction, et à généraliser l'utilisation des technologies de l'information et de la communication".

Faisant remarquer que cet amendement intervient pour "préserver les acquis réalisés précédemment, notamment ceux consacrés dans la révision de 2018", le ministre a, par là même, indiqué que le nouveau texte prévoit des dispositions relatives à l'organisation et la composition des juridictions militaires, à la définition des infractions et des peines prévues, outre l'uniformisation de la terminologie juridique et le renforcement du rôle de l'avocat durant les phases d'instruction et du procès". Il a relevé que les dispositions de la loi sont réparties en six axes, portant sur la définition des fondements sur lesquels repose la justice militaire, l'attribution de la qualité de président des parquets militaires au directeur de la justice

militaire, l'organisation des juridictions militaires, ainsi que la compétence des juridictions, la définition des procédures pénales militaires et les dispositions pénales applicables devant les juridictions militaires.

De son côté, le président de la Commission a rappelé "l'importance majeure et exceptionnelle" que revêtent les deux projets de loi susmentionnés, qui constituent "une expression sincère de la position ferme de l'Etat en matière de protection de la sécurité de la société et de ses ressources nationales".

Il a indiqué que le projet de modification du Code pénal prévoit "une révision profonde des dispositions relatives aux crimes d'incendie et un durcissement des peines qui leur sont applicables afin de renforcer la protection des vies et des biens et de préserver l'économie nationale, l'environnement et le patrimoine forestier, outre le renforcement de la protection pénale des magistrats et des enfants, dans le strict respect des principes du droit pénal ainsi que des droits et libertés". Il a également expliqué que le projet de loi portant Code de justice militaire vise à "accompagner les changements constitutionnels et à combler les lacunes pratiques révélées par l'activité judiciaire sur le terrain", à travers "la modernisation des fondements et des structures de la justice militaire, la définition des compétences de ses juridictions et le développement des procédures et des sanctions mili-

taires, outre l'introduction de nouvelles dispositions relatives à la protection des informations et des systèmes de l'Armée nationale populaire".

A l'issue de l'exposé, un débat approfondi a été engagé entre les membres de la Commission, au cours duquel a été "saluée l'orientation ferme du projet de loi portant Code pénal visant à renforcer la protection pénale des enfants, avec un appel à l'application rigoureuse des peines aggravées, y compris la peine de mort pour les crimes d'une extrême gravité, tels que l'enlèvement d'enfants, la torture, l'agression sexuelle ou les sévices", tout en insistant sur l'importance de lutter contre toutes les formes de criminalité, notamment celles visant la sécurité publique, les biens et les richesses nationales, à l'image du phénomène des incendies volontaires". Les débats ont également porté sur les amendements introduits dans le texte relatif au Code de justice militaire, tout en mettant en avant "la nécessité de les adapter aux orientations visant à édifier l'Etat de droit et à consacrer les nouveaux cadres constitutionnels qu'a connus le pays".

Les questions soulevées ont également porté sur "les mécanismes de fonctionnement des tribunaux militaires ainsi que la réorganisation de leurs structures et de leurs compétences", selon la même source.

RA

APRÈS UNE ESCALE TECHNIQUE

L'AVION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN QUITTE L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

L'avion du président de la République islamique d'Iran, M. Masoud Pezeshkian, a quitté mardi après-midi l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger après une escale technique.

Le président iranien a été salué à son départ par

le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib.

RA

ALGÉRIE-ITALIE

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR REÇOIT L'AMBASSADRICE D'ITALIE EN ALGÉRIE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a reçu, mardi après-midi, l'ambassadrice de la République italienne auprès de l'Algérie, Alessandra Schiavo, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue en présence du wali de Timimoun et de cadres du ministère, M. Sayoud a rappelé "la profondeur des relations entre l'Algérie et

l'Italie et la solidité des liens unissant les peuples des deux pays", précise le communiqué.

A cette occasion, les deux parties ont examiné "les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale et d'élargir les perspectives de partenariat, notamment dans le domaine du transport maritime, à travers la formation, l'échange d'expertises, le renforcement de la coopération dans la maintenance

des navires et le développement des partenariats entre les entreprises et les acteurs du secteur".

Les échanges ont également porté sur "les moyens d'accélérer la réalisation du projet agricole d'investissement dans la wilaya de Timimoun, dans le cadre du partenariat algéro-italien, et de renforcer la coordination entre les deux parties pour sa concrétisation conformément aux objectifs fixés".

RA

LA CULTURE NATIONALE EN DEUIL

SID AHMED AGOUMI INHUMÉ AU CIMETIÈRE D'EL KETTAR À ALGER

Le grand artiste Ahmed Meziane, connu sous le nom de scène Sid Ahmed Agoumi, a été inhumé, mardi après-midi, au cimetière d'El Kettar à Alger, en présence de hauts responsables de l'Etat, de personnalités nationales et de figures du monde de l'art et de la culture, ainsi que de nombreux admirateurs.

Auparavant, un dernier hommage a été rendu au défunt-artiste, drapé de l'emblème national, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, en présence notamment du conseiller auprès du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, du conseiller auprès du président de la République chargé des Affaires diplomatiques, M. Amar Abba, de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, du ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani et du ministre wali d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, ainsi que de nombreux artistes et responsables d'institutions

culturelles, issus notamment du théâtre, du cinéma et de la télévision.

La ministre de la Culture et des Arts a exprimé sa profonde tristesse suite à la disparition du "grand artiste" Sid Ahmed Agoumi, après "une vie consacrée à la création, marquée par une présence exceptionnelle et un génie artistique hors pair". Mme Bendouda a souligné que sa disparition constituait "une perte pour la scène artistique algérienne, le cinéma, le théâtre et la fiction", ajoutant qu'il avait interprété avec un "talent remarquable tous les rôles qui lui avaient été confiés" et qu'il avait rendus dans un "esprit profondément algérien".

De son côté, le ministre de la Communication a mis en avant les "qualités et les mérites" du défunt, estimant qu'avec sa disparition, l'Algérie a perdu "une icône artistique qui a interprété tous les rôles avec un grand professionnalisme".

M. Bouslimani a ajouté que Sid Ahmed

Agoumi était "un artiste de dimension internationale" et qu'il restera "immortel grâce à ses œuvres artistiques et théâtrales".

Plusieurs compagnons de route et jeunes comédiens ont accompagné la dépouille de Sid Ahmed Agoumi jusqu'à sa dernière demeure au cimetière d'El Kettar. Parmi eux figuraient notamment Djaffar Gacem, Abdelnour Chelouche, Mustapha Ayad, Lakhdar Boukhers, Hassen Kechache, Yasmine Ammari, Souhila Maalem, Bahia Rachedi et Fadhéla Hachmaoui, entre autres.

Les nombreux artistes présents ont unanimement salué "le charisme et la présence" du défunt artiste, sa "carrière singulière et prolifique", ainsi que ses "qualités humaines", affirmant qu'ils "garderont de lui l'image d'un artiste accompli et d'un modèle pour l'ensemble des artistes algériens".

RA

ACTUALITÉS NATIONALES

EN VISITE DE TRAVAIL AU NIGER

ARKAB REÇU À NIAMEY PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ABDOURAHAMANE TIANI

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a été reçu, mardi à Niamey, par le président de la République du Niger, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue au Niger, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué du ministère.

A cette occasion, M. Arkab a transmis au président de la République du Niger "les salutations fraternelles du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et ses vœux de progrès et de prospérité au peuple nigérien frère", soulignant "la détermination de l'Algérie à poursuivre la consolidation des relations de fraternité et de coopération unissant les deux pays et peuples frères".

De son côté, le président de la République du Niger a chargé M. Arkab de transmettre "ses salutations fraternelles et l'expression de sa considération au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", réaffirmant sa détermination à "poursuivre le renforcement des relations de coopération bilatérale avec l'Algérie" et à "soutenir le partenariat Sud-Sud et la coopération africaine".

La rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Niamey, M. Ahmed Saadi, et du PDG du groupe Sonatrach, M. Nour Eddine Daoudi, a été "l'occasion de passer en revue les relations de coopération entre les deux pays, notamment dans le domaine des hydrocarbures, et d'évoquer les différents projets incarnant le partenariat entre les deux pays, à leur tête l'activité de Sonatrach au Niger, plus particulièrement le projet de recherche et d'exploration au niveau du bloc pétrolier de Kafra".

Dans ce contexte, le président de la République du Niger a salué "l'expertise algérienne dans le domaine de l'industrie pétrolière et gazière", indiquant que son pays "souhaite continuer à bénéficier de l'expérience du groupe Sonatrach et de ses filiales dans les domaines de la recherche, de l'exploration, du développement, de la production, du raffinage, de la pétrochimie, ainsi que dans la formation, le transfert de technologie et le renforcement des capacités".

La rencontre a aussi permis d'examiner les perspectives de développement et d'exploitation des nouveaux



blocs pétroliers proposés par la partie nigérienne, notamment le bloc de Bilma, en sus de la coopération dans le domaine du raffinage, en particulier les grands travaux de maintenance de la raffinerie de Zinder, et dans le domaine de la commercialisation conjointe du pétrole brut nigérien.

Dans ce cadre, les deux parties ont souligné l'importance de développer le partenariat entre Sonatrach et la Société nationale nigérienne du pétrole (Sonidep) et de l'étendre aux différentes étapes de la chaîne de l'industrie des hydrocarbures, afin de valoriser les ressources naturelles et de renforcer les capacités nationales nigériennes. Le projet de gazoduc transsaharien (TSGP) était également au menu de la rencontre. A cette occasion, le président de la République du Niger a réaffirmé "l'importance stratégique de ce projet pour l'Algérie, le Niger et le Nigeria", mettant en avant "le rôle qu'il peut jouer dans le soutien au développement socioéconomique et le renforcement de l'intégration énergétique africaine", précise le communiqué du ministère. L'au-

dience a aussi été l'occasion de mettre en avant "l'importance de la poursuite de la coordination et le travail conjoint afin de faire avancer les différentes étapes de concrétisation du projet, notamment le lancement, dans les plus brefs délais, de la campagne de levés topographiques du tracé du gazoduc sur le territoire nigérien, des études d'impact environnemental et des études géotechniques".

De son côté, M. Arkab a "réaffirmé l'engagement de l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à continuer à soutenir la République du Niger dans le développement de son secteur des hydrocarbures et à renforcer la coopération entre les entreprises spécialisées dans les deux pays, en vue de contribuer à la valorisation des ressources énergétiques, au transfert d'expertise, au renforcement des capacités et au processus de développement socioéconomique dans les deux pays et dans la région".

Dans une déclaration à la presse au terme de la rencontre, le ministre

a relevé l'importance de cette audience au vu des projets stratégiques abordés, tels que l'examen du développement de la coopération dans le domaine de l'exploration et de la production, notamment à travers le projet de Sonatrach au niveau du bloc de Kafra, en sus des possibilités d'étendre cette coopération à d'autres blocs d'exploration.

Une attention particulière a aussi été accordée à la commercialisation et à la valorisation du pétrole brut nigérien à travers l'accompagnement que le groupe Sonatrach peut apporter à la partie nigérienne, représentée par la Sonidep, notamment en matière d'expertise et de négociation, a-t-il ajouté.

La rencontre a également été l'occasion de mettre en avant le rôle de la Société nationale nigérienne du pétrole en tant qu'acteur majeur du secteur pétrolier nigérien, d'évoquer les perspectives d'approfondissement des échanges et de définir de nouvelles possibilités de coopération et de partenariat, a-t-il conclu.

RA

VOIES FERRÉES

RÉUNION DE COORDINATION EN PRÉLUDE AU LANCEMENT DU PROJET DE LIGNE RELIANT LE NORD DU PAYS À TAMANRASSET

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, mardi, une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs en cours en vue du lancement du projet de ligne ferroviaire reliant le Nord du pays à Tamanrasset, en passant par les wilayas de Laghouat, Ghardaïa, El-Meniaa et In Salah, indique un communiqué du ministère.

La réunion a permis de passer en revue l'état d'avancement des préparatifs liés au lancement du projet de ligne ferroviaire reliant El-Meniaa à Tamanrasset, à travers les tronçons Laghouat-Ghardaïa-El-Meniaa (495 km), El-Meniaa-Point kilométrique 216 et Tamanrasset-Moulay Lahcen (213 km), précise le communiqué.

Des exposés ont également été présentés sur le plan d'action relatif au lancement des travaux, notamment pour ce qui est des chantiers et leur niveau de préparation, ainsi que sur les mesures prises et les facilités accordées au niveau local

pour accompagner le projet dans les wilayas concernées et contribuer à lever les obstacles sur le terrain.

Dans ce contexte, le ministre a rappelé l'importance stratégique que revêtent les projets ferroviaires, notamment la ligne Alger-Tamanrasset, soulignant la nécessité d'accélérer l'achèvement des procédures restantes au niveau desdits tronçons dans les plus brefs délais.

Il a également appelé les différents acteurs et entreprises à renforcer la coordination et le suivi et à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires, afin de permettre le lancement effectif des chantiers dans les délais impartis, selon la même source.

La réunion s'est tenue au siège du ministère, en présence de ses cadres centraux et des PDG et DG des entreprises de réalisation et des bureaux d'études nationaux chargés des études et du suivi, à savoir l'Agence nationale d'études et

de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), l'entreprise Infra Rail, les entreprises Cosider Travaux publics et Cosider Ouvrages d'art, la Société nationale des travaux publics (SNTF), l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGOA), l'Entreprise de réalisation des infrastructures ferroviaires (Infrafer), la Société d'études et de réalisation d'ouvrages d'art de l'Est (Sero-Est), la Société algérienne des ponts et travaux d'arts (SAPTA), les bureaux d'études "Seti Rail" et "Saeti", et le Laboratoire des travaux publics de l'Est (LTPE).

Des représentants de l'entreprise "GCB" et des entreprises chinoises "CRCC" et "CCECC", ainsi que les directeurs des travaux publics des wilayas d'El-Meniaa, Ghardaïa, Ouargla et Laghouat étaient également présents.

RA

TRAVAUX PUBLICS

DJELLAOUI REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE LA BID ET DE LA BAD

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a reçu, mardi, une délégation de la Banque islamique de développement (BID) et de la Banque africaine de développement (BAD), avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et les deux institutions financières, indique un communi-

qué du ministère.

Cette rencontre a été l'occasion d'examiner les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et les deux institutions financières en matière d'investissement et de financement des grands projets d'infrastructures, notamment dans le domaine ferroviaire", précise la même source.

La rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence de ses cadres centraux, du Directeur général et des cadres de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), ainsi que de représentants du ministère des Finances, conclut le communiqué.

RA

FORMATION PROFESSIONNELLE À TISSEMSILT PLUS DE 1.400 JEUNES SE SONT INSCRITS EN LIGNE

Plus de 1.400 jeunes se sont engagés via Internet, au 18 septembre en cours, pour suivre une formation liée à la session d'octobre dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Par Kahina Baghdad

La responsable du service de la formation continue et du partenariat au sein de la DFEP, Mazouz Hadjila, a précisé que le secteur a recensé plus de 1.400 inscriptions de jeunes, filles et garçons, désireux de rejoindre la session de formation programmée pour octobre prochain, ajoutant que les dépôts de candidatures continueront jusqu'au terme du mois de septembre.

La même interlocutrice a noté que l'activité autour des inscriptions augmente à l'approche du terme des délais fixés, en particulier de la part de jeunes cherchant à obtenir de nouvelles qualifications professionnelles ou à consolider leurs compétences.

Dans le cadre de cette session, la wilaya de Tissemsilt a mis en place 3.000 nouvelles places pédagogiques destinées aux jeunes souhaitant suivre une formation selon les divers modes et dispositifs proposés par les établissements du secteur.

Cette nouvelle session, selon la même source, sera aussi caractérisée par l'introduction d'une nouvelle spécialité relevant du domaine de l'informatique, axée sur le support technique et la maintenance informatique, dans le but d'élargir l'offre de formation et de l'ajuster aux exigences du marché local de l'emploi.

Le secteur a en outre arrêté un plan de travail pour garantir les préparatifs indispensables à la ré-



ception des nouveaux inscrits et pour réunir les conditions nécessaires à la bonne tenue de la session d'octobre.

Sur les 3.000 places pédagogiques prévues, environ 1.000 sont prévues pour la formation résidentielle, 860 pour l'apprentissage, 50 pour la formation en milieu rural et 175 pour la formation assurée le soir.

Par ailleurs, 205 places sont réservées aux femmes au foyer, tandis que 255 autres sont destinées aux détenus des établissements péniten-

tiaires, et le nombre de places allouées à certaines spécialités connaissant une forte demande a été diminué.

La wilaya de Tissemsilt regroupe 12 structures de formation et d'enseignement professionnels, dont deux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP) installés à Tissemsilt et à Khemisti, ainsi que deux annexes de formation professionnelle implantées dans les communes de Theniet El-Had et de Layoune.

K.B

BOUMERDÈS PRODUCTION DE PRÈS DE 40.000 QUINTAUX DE CÉRÉALES

La wilaya de Boumerdès a enregistré, au titre de la campagne moisson-battage de l'année en cours, une production de près de 40.000 quintaux de céréales (toutes variétés confondues), soit un volume quasi-identique à celui enregistré la saison écoulée, a indiqué mardi la Direction des services agricoles (DSA).

Le rendement moyen à l'hectare a été estimé à 20 quintaux, tandis que ce niveau a été dépassé dans certaines exploitations, à l'instar de la ferme des Issers, où le rendement des différentes variétés de céréales a atteint 44 quintaux/ha, et de Tidjelabine, qui a enregistré un rendement de 45 quintaux de blé tendre/ha, a indiqué, à l'APS, la cheffe du service de production et d'appui technique auprès de la DSA, Nabila Zaoui.

Elle a ajouté que la production

céréalière, dont la récolte s'est achevée cette saison avant la date fixée, se répartit à raison de près de 30.000 quintaux de blé dur, de plus de 9.200 quintaux de blé tendre, de près de 500 quintaux d'orge et de 90 quintaux d'avoine.

La même responsable a souligné les conditions climatiques favorables ayant marqué cette campagne, outre la disponibilité et la bonne utilisation des engrais, ainsi que la mise à disposition des agriculteurs d'un nombre suffisant de nouvelles moissonneuses.

Mme Zaoui a également rappelé les mécanismes mis en place par l'Etat pour encourager la production céréalière, notamment le crédit "R'fig" et la garantie de l'achat de la production par l'Etat à des prix compétitifs. Elle a, par ailleurs, fait état d'une aug-

mentation de la superficie consacrée aux céréales, passée de 2.112 hectares la saison écoulée à 2.207 hectares actuellement.

Par ailleurs, la responsable a fait savoir que 38.000 quintaux de cette production avaient été collectés au niveau de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Draâ Ben Khedda (Tizi-Ouzou) et de ses annexes de Baghliia et de Thenia, précisant que l'opération de collecte du reste de la production se poursuivait.

Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour les opérations de moisson et de collecte, notamment 19 moissonneuses-batteuses, dont huit (8) relevant de la CCLS de Tizi-Ouzou, ainsi que 195 tracteurs, selon la même source.

RR

DJELFA PLUS DE 1,2 MILLIARD DE DA MOBILISÉS POUR LA PRISE EN CHARGE DU TRANSPORT ET DE LA RESTAURATION SCOLAIRES

Les autorités locales de la wilaya de Djelfa ont mobilisé une enveloppe de plus de 1,2 milliard de DA pour la prise en charge du transport et de la restauration scolaires au titre de la nouvelle année scolaire 2026/2027, lancée lundi, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Selon la même source, cette enveloppe a été destinée aux collectivités locales, avec 1,72 milliard de DA consacrés à la restauration scolaire et 430 millions de DA au transport scolaire, notamment au profit des zones reculées nécessitant ce type d'accompagnement.

Le wali de Djelfa, Djahid Mous, avait indiqué, lors d'une conférence de presse tenue au Collège d'enseignement moyen (CEM) Kacem Tahar du chef lieu de wi-

laya, où il a donné le coup d'envoi officiel de la rentrée scolaire, que le transport scolaire bénéficiait d'une attention particulière afin d'améliorer les conditions de scolarisation.

Présentant les principaux indicateurs du secteur, il a précisé que le parc de transport scolaire compte plus de 600 bus, auxquels s'ajoutent ceux inclus dans les contrats conclus par les collectivités locales avec des transporteurs privés.

A noter, la nouvelle rentrée scolaire à Djelfa a été marquée par l'ouverture de 16 nouveaux établissements scolaires, dont 10 écoles primaires, cinq (5) CEM et un (1) lycée, ainsi que 18 cantines scolaires.

Il est également prévu, au

cours de cette année scolaire, la réception de 10 autres écoles primaires, cinq (5) CEM et quatre (4) lycées, ainsi que 16 structures de demi-pension, dont cinq (5) nouvelles et 11 ayant fait l'objet de travaux d'aménagement et de réhabilitation.

Par ailleurs, le wali a rappelé que le secteur de l'éducation avait été renforcé, ces deux dernières années, par plusieurs infrastructures, notamment 43 écoles primaires et 118 cantines scolaires, ainsi que par la réalisation de projets d'extension de classes dans plusieurs établissements des différentes communes de la wilaya, dans le cadre du programme complémentaire de développement.

RR

KHENCHELA DÉBUT DE LA RÉCOLTE DE POMMES

Par Saïd Slimani

La campagne de collecte des pommes pour l'année 2026 a été lancée mardi dans la wilaya de Khenchela, depuis l'exploitation agricole « Menasria Omar », implantée dans le secteur d'Ain Guiguel, au sein de la commune de Tamza. Lors de la séance d'éclaircissements techniques organisée sur place, le directeur des services agricoles (DSA), Saïd Tamen, s'est exprimé devant le wali Slim Harizi, qui a supervisé le lancement de l'opération. Il a indiqué que la production de pommes devrait atteindre 1,5 million de quintaux durant la campagne agricole en cours. Le même responsable a aussi signalé que la surface dédiée à la culture des pommes à Khenchela s'élève à 5.752 hectares, dont 4.134 hectares, soit 67 % de l'espace global, sont couverts par des dispositifs de protection contre la grêle, sous forme de filets anti-grêle.

La wilaya dispose actuellement de capacités de conservation constituées de 254 chambres froides, pour une capacité totale de 54.412 m³, a encore précisé la même source. Le directeur des services agricoles a par ailleurs souligné que la variété la plus répandue dans la filière pomme à Khenchela est la Golden Delicious, représentant 62 % des pommiers de la wilaya, suivie de la Royal Gala (16 %), de la Top Red (5 %) et de la Star Crimson (4 %), tandis que les 13 % restants correspondent à de nouvelles variétés issues de plantations intensives.

Il a également mentionné que la filière compte 2.535 exploitations agricoles en activité à travers la wilaya, contribuant chaque année à près de 16.000 emplois, permanents et saisonniers.

A l'occasion du lancement de la campagne de récolte, une exposition axée sur les principales variétés de pommes a été mise en place, avec la participation d'agriculteurs provenant de diverses communes de Khenchela, réputée comme l'une des wilayas les plus performantes pour la production de ce fruit à l'échelle nationale.

S.S

TOURISME ET CONNECTIVITÉ AÉRIENNE

LA TANZANIE PRÉPARE LE RETOUR DE BRITISH AIRWAYS ET VISE 8 MILLIONS DE VISITEURS EN 2030

La Tanzanie entend franchir une nouvelle étape dans le développement de son industrie touristique en améliorant l'accès à sa destination. Alors que le secteur occupe une place majeure dans l'économie nationale, les autorités cherchent à multiplier les connexions aériennes internationales afin d'attirer davantage de voyageurs et de mieux répartir les flux entre les différents pôles touristiques du pays. Le retour annoncé de British Airways, après plus de dix ans d'absence, s'inscrit dans cette stratégie visant à consolider les liaisons avec les grands marchés émetteurs.

Par Nawal Bordji

La compagnie aérienne britannique prévoit de reprendre ses dessertes de la Tanzanie à compter du 29 mai 2027. Elle assurera trois vols par semaine au départ de Londres Gatwick. Les appareils feront une première escale à l'aéroport international du Kilimandjaro avant de poursuivre leur trajet vers Zanzibar. Le programme est prévu jusqu'au 31 octobre 2027, une période qui coïncide en partie avec les vacances scolaires au Royaume-Uni ainsi qu'avec une phase particulièrement favorable de la saison touristique tanzanienne.

Le choix de cet itinéraire répond à la diversité des produits proposés par la Tanzanie. Implanté dans le nord du pays, l'aéroport international du Kilimandjaro constitue l'une des principales portes d'accès aux destinations emblématiques du circuit des safaris. Il permet notamment de rejoindre le Serengeti, le Ngorongoro, Tarangire ou encore le lac Manyara. La présence à proximité du mont Kilimandjaro, point culminant du continent africain, renforce également l'attractivité de cette zone auprès des amateurs de montagne, de randonnée et de tourisme d'aventure.

A l'autre extrémité de cet itinéraire, Zanzibar offre une expérience touristique différente. L'archipel est particulièrement recherché pour ses plages, ses eaux propices aux activités nautiques, son patrimoine culturel et historique ainsi que son atmosphère insulaire. En reliant Londres au Kilimandjaro puis à Zanzibar, British Airways propose donc un parcours susceptible de combiner plusieurs expériences au sein d'un même voyage. Les visiteurs pourront ainsi associer découverte de la faune sauvage et paysages du nord du pays à un séjour balnéaire et culturel sur la côte de l'océan Indien.

Cette complémentarité contribue à expliquer l'intérêt manifesté par plusieurs transporteurs internationaux pour les deux plateformes. Les programmes actuellement proposés par les compagnies desservant la Tanzanie montrent que le Kilimandjaro et Zanzibar occupent une place croissante dans les réseaux reliant le pays aux marchés européens et internationaux. Air France dessert notamment le Kilimandjaro via Zanzibar, alors que KLM assure une liaison vers Dar es Salaam en passant également par le Kilimandjaro. D'autres compagnies, parmi lesquelles Turkish Airlines et Neos, intègrent elles aussi ces deux points d'entrée dans leurs dispositifs de desserte.

L'enjeu dépasse cependant la seule multiplication des vols. Pour la Tanzanie, l'amélioration de la connec-



tivité aérienne doit accompagner une progression soutenue de la fréquentation touristique. Les chiffres enregistrés en 2024 témoignent déjà de cette dynamique. Le pays a accueilli 5,36 millions de visiteurs, parmi lesquels 2,14 millions de touristes internationaux et 3,22 millions de visiteurs nationaux. Ce résultat représente une nette progression par rapport à l'année précédente, lorsque la Tanzanie avait enregistré environ 2 millions de visiteurs. Les seules arrivées internationales ont augmenté de 18,5 % sur un an, tandis que les revenus générés par le tourisme se sont élevés à 3,9 milliards de dollars.

Face à cette évolution, les autorités tanzaniennes ont fixé un objectif particulièrement ambitieux : atteindre 8 millions de visiteurs annuels d'ici à 2030. Pour y parvenir, le gouvernement considère le renforcement des infrastructures comme un élément essentiel. Des investissements sont ainsi consacrés à la modernisation et à l'extension des installations aéroportuaires, aussi bien dans les principales portes d'entrée du pays que dans plusieurs plateformes régionales et domestiques. Des projets sont notamment prévus ou engagés à Pemba, Msalato, Arusha et Kigoma, afin d'améliorer la capacité du réseau et de faciliter les déplacements à l'intérieur du territoire.

L'amélioration de la desserte aérienne ne constitue toutefois qu'un

volet de la stratégie. Les autorités cherchent également à rendre l'environnement économique plus favorable aux professionnels du tourisme, notamment en agissant sur certains coûts auxquels sont confrontés les opérateurs. Parallèlement, la Tanzanie renforce ses efforts de promotion afin d'accroître sa visibilité auprès des voyageurs étrangers. La communication touristique s'appuie de plus en plus sur les outils numériques, devenus essentiels pour toucher les touristes au moment où ils recherchent une destination, comparent les offres et organisent leur séjour.

Dans cette perspective, le Tanzania Tourist Board travaille notamment à la mise en service d'un centre de commandement numérique destiné à améliorer la présence de la destination sur les moteurs de recherche et les réseaux sociaux. L'objectif est de mieux valoriser les différents atouts du pays et de toucher des publics plus larges grâce à une stratégie de promotion adaptée aux nouveaux usages numériques. La progression attendue du trafic aérien pose néanmoins plusieurs défis. L'arrivée de nouvelles compagnies et l'augmentation du nombre de vols devront être accompagnées par une capacité suffisante des infrastructures terrestres. Il faudra notamment pouvoir accueillir davantage de passagers dans les aéroports, fluidifier les transferts vers les parcs nationaux et les stations balnéaires, mais aussi

améliorer les liaisons entre les différents pôles touristiques.

La question de la qualité des services sera également déterminante. Une hausse rapide de la fréquentation peut exercer une pression sur les infrastructures, les hébergements, les transports et les ressources naturelles. Or, les paysages, la biodiversité et les espaces protégés constituent précisément l'un des principaux arguments de la destination tanzanienne. Le développement du tourisme devra donc s'accompagner d'une gestion rigoureuse de ces ressources afin de préserver leur attractivité sur le long terme.

Enfin, la saisonnalité restera un paramètre important pour les compagnies aériennes. Les nouvelles capacités mises en place devront trouver une demande suffisamment régulière au-delà des périodes de forte fréquentation. Le retour de British Airways représente ainsi davantage qu'une simple reprise de liaison. Il illustre la volonté de la Tanzanie de mieux connecter ses principaux produits touristiques aux marchés internationaux, tout en préparant les infrastructures et les services nécessaires à l'accueil d'un nombre croissant de visiteurs. L'objectif des 8 millions de touristes en 2030 dépendra ainsi autant de la capacité du pays à attirer les voyageurs que de celle à les accueillir dans de bonnes conditions.

N.B

TANZANIE / EXPORTATIONS

UN APPUI FINANCIER DE 10 MILLIONS USD POUR LES PME DU PAYS

Par Tinhinane Bendahmane

En Tanzanie, les petites et moyennes entreprises constituent plus de 90 % du tissu entrepreneurial enregistré, ce qui en fait un pilier économique incontournable. Pour lever les obstacles qui entravent leur essor et leur présence sur les marchés étrangers, Azania Bank Tanzanie et Afreximbank ont conclu, le jeudi 17 septembre, un accord portant sur un financement de 10 millions de dollars. Ce partenariat s'inscrit dans le Programme de développement des PME exportatrices (ESDP) d'Afreximbank. Grâce à ce dispositif, Azania Bank pourra octroyer aux entreprises admissibles des fonds de roulement ainsi que des financements à moyen terme, afin de soutenir l'expansion de leurs activités, l'acquisition d'actifs et les opérations d'exportation. L'objectif est de doper la productivité, de consolider les capacités d'exportation et d'intégrer davantage les PME tanzaniennes dans les chaînes de valeur régionales et mondiales, tout en réduisant les déficits de financement qui ont bridé leur croissance et le développement des exportations. Les prêts seront orientés vers des entreprises opérant dans des secteurs clés tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière, le commerce, la technologie, la logistique et les exportations à forte valeur ajoutée. Au-delà de l'appui financier, ce mécanisme devrait stimuler la croissance des entreprises, créer des emplois, améliorer leur compétitivité à l'exportation et renforcer leur intégration dans les chaînes de valeur régionales. « Outre le financement, Afreximbank apportera aux PME participantes un soutien structuré au développement de leur activité, comprenant notamment des formations à la préparation à l'exportation, des services de conseil en gestion financière, des opportunités de mise en relation avec les marchés et un accompagnement à la numérisation », précise le communiqué d'Afreximbank. Selon

Azania Investment and Consultant Group Ltd (TICGL), les PME tanzaniennes représentent plus de 90 % des entreprises enregistrées, contribuent à environ 35 % du produit intérieur brut (PIB) et emploient plus de 5 millions de personnes. Elles demeurent toutefois confrontées à de nombreux obstacles, notamment un accès limité aux financements, aux débouchés commerciaux et à l'assistance technique indispensables à leur développement et à leur compétitivité. À ces difficultés s'ajoutent les déficits d'infrastructures, les contraintes d'accès au marché et les pressions macroéconomiques, qui freinent leur croissance et leur intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Avec ce nouveau partenariat, les PME pourront bénéficier de solutions de renforcement des capacités et d'accès aux marchés pour développer leurs activités, accroître leurs exportations et renforcer leur compétitivité.

T.B

TRENTE ANS APRÈS LE GÉNOCIDE

LA JUSTICE TRAQUE LES DERNIERS COUPABLES DE LA TRAGÉDIE RWANDAISE

Un séisme judiciaire vient d'ébranler les tribunaux britanniques. Pour la première fois de son histoire, le Royaume-Uni a inculpé un homme de soixante-cinq ans, Vincent Brown, connu sous le nom de Vincent Bajinya, pour son rôle présumé dans le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994.

Par Rihab Taleb

La police de Londres a enquêté pendant sept ans pour retrouver cet homme qui vivait tranquillement en Angleterre depuis longtemps. Même si la justice avait refusé de l'envoyer au Rwanda en 2017, il doit enfin se défendre devant un tribunal pour son rôle dans le génocide. La justice n'oublie rien, même trente ans après, et rappelle les grands drames et les mensonges des hommes politiques dans les années 1990.

Il faut regarder avant l'année 1994 pour comprendre ce qui s'est passé au Rwanda. Ce n'est pas une vieille haine entre les tribus, comme on l'entend trop souvent. Tout vient de la politique des pays qui avaient colonisé l'Afrique, surtout la Belgique. Quand les Belges sont arrivés, ils ont classé les habitants en deux groupes fixes, les Hutu qui étaient les plus nombreux et les Tutsi qui étaient moins nombreux. Les colonisateurs ont choisi de donner les meilleurs métiers, les écoles et les avantages aux Tutsi, ce qui a créé beaucoup de colère.

Au début des années 1960, juste avant l'indépendance, les Belges ont aidé les Hutu à prendre le pouvoir. Cela a provoqué les premiers conflits et des centaines de milliers de Tutsi ont dû s'enfuir dans les pays voisins comme l'Ouganda, le Burundi et le Congo. C'est dans ces camps de réfugiés que les enfants de ces familles ont préparé une armée pour se battre plus tard.

L'armée de rebelles, appelée le Front patriotique rwandais et formée par les enfants des réfugiés tutsi, est rentrée par la force dans le nord du Rwanda. Cela a déclenché une guerre civile. En même temps, le pays traversait une crise financière très sévère à cause des banques in-



ternationales qui appauvrissaient les fermiers. Le président de l'époque, Juvénal Habyarimana, s'est servi de cette guerre pour faire taire ses opposants et faire peur aux Hutu.

Le drame a atteint son apogée le 6 avril 1994. Ce soir-là, l'avion du président a été abattu par des missiles au moment d'atterrir à Kigali. Cet attentat a déclenché tout de suite un plan de massacres préparé depuis longtemps par les extrémistes du camp hutu, composant un groupe radical appelé Power.

Pendant cent jours d'une violence terrible, le pays est devenu un grand cimetière. Des groupes de miliciens armés, aidés par l'armée et poussés par une radio qui appelait à tuer tout le monde, ont massacré environ 800 000 personnes. La grande majorité des victimes étaient des civils tutsi tués partout, même dans les églises, mais il y a aussi eu des Hutu modérés qui refusaient de participer aux crimes.

Face à ces massacres que le monde regardait sans bouger, l'armée des rebelles du Front patriotique rwandais a avancé très vite. En prenant la capitale Kigali et en

arrêtant le génocide en juillet 1994, ils ont chassé les dirigeants qui commandaient les tueries. Cette victoire a forcé plus de deux millions de Hutu terrorisés à fuir vers les pays voisins, surtout vers l'est de l'actuel Congo, pris en otage par les anciens chefs et de nouveaux combats.

Ce qui s'est passé au Rwanda n'est pas seulement un problème entre Rwandais. Des pays étrangers et des voisins ont beaucoup aidé à aggraver la situation.

D'un côté, le président français de l'époque était le « grand ami » du président Habyarimana. Il a donné des armes, formé les soldats et aidé le gouvernement rwandais pendant des années. Après le début des massacres, la France a envoyé une mission militaire en juin 1994 pour aider. Même si cette mission a sauvé des vies, elle a aussi permis à des assassins de s'enfuir au Congo, ce qui a gâché les relations entre la France et le Rwanda.

D'un autre côté, l'Ouganda a laissé les rebelles se cacher sur son territoire, leur a donné des armes et a aidé leur chef, Paul Kagame. Derrière l'Ouganda, il y avait les États-

Unis qui voulaient chasser l'influence de la France dans cette région d'Afrique pour placer leurs propres « amis ».

Enfin, après la mort de dix soldats belges au début des combats, la Belgique a retiré ses troupes en panique. L'ONU, commandée par les grands pays riches, a décidé de réduire le nombre de ses soldats sur place et a abandonné le peuple rwandais à son malheur.

Le Rwanda servait de porte d'entrée pour accéder à un pays voisin très riche, la République démocratique du Congo. En mettant le désordre au Rwanda et dans toute la région, les grandes industries mondiales ont pu voler les richesses du Congo plus facilement.

Le sol de l'est du Congo est plein de trésors que tout le monde convoitait. On y trouve du coltan, un minerai indispensable pour fabriquer les téléphones portables et les ordinateurs que tout le monde utilise. Il y a aussi du cobalt et du cuivre pour fabriquer les batteries électriques, ainsi que de l'or, des diamants et d'autres métaux rares.

Ce vol est organisé par de grandes entreprises occidentales avec la complicité de chefs locaux corrompus et de bandes armées. Cela prouve que ces guerres ne sont pas des « bagarres » entre tribus, mais de vraies guerres économiques.

Le drame du Rwanda dans les années 1990 montre comment les pays occidentaux se servent des divisions pour régner. En semant la zizanie, en donnant des armes et en fermant les yeux sur les morts, les pays occidentaux maintiennent l'Afrique dans un état de crise permanent pour continuer à piller ses richesses sans rien donner en échange et garder leur pouvoir de colonisateur.

R.T

81^E SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE GUTERRES PLAIDE POUR UNE RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ ET UNE REPRÉSENTATION PERMANENTE POUR L'AFRIQUE

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres, a plaidé, mardi à New York, pour une réforme du Conseil de sécurité de façon à garantir une "représentation africaine permanente".

"Un Conseil de sécurité du XXI^e siècle sans représentation africaine permanente est injuste et indéfendable", a-t-il déclaré lors de son allocution d'ouverture au débat général de la 81^e session de l'Assemblée générale.

"Les lignes de fracture de notre monde s'élargissent. Les fissures sont devenues des canyons", a-t-il constaté, identifiant, à ce propos, "trois grands bouleversements en matière de pouvoir : l'émergence de nouveaux centres d'influence économique, politique et technologique parmi les Etats, le transfert de pouvoir des gouvernements vers de puissantes entreprises et des individus, et des humains vers des machines, telles que l'intelligence arti-

cielle".

Il a attiré l'attention sur le fait que les institutions mondiales reflétaient encore "les réalités et les intérêts du pouvoir d'une époque largement révolue", estimant qu'il était désormais temps de réformer le Conseil de sécurité. Il a insisté sur la nécessité d'un monde fondé sur l'interdépendance, le droit international et des règles partagées plutôt que sur la fragmentation en blocs rivaux. Il a plaidé, dans ce contexte, pour une "multipolarité en réseau".

La guerre, les inégalités, le changement climatique et l'IA représentent, a-t-il expliqué, les quatre grands défis à relever et qui façonneront de manière durable l'avenir de l'humanité.

Concernant la question de la crise climatique, M. Guterres a exhorté tous les gouvernements à "adopter des plans de transition pour abandonner les combustibles fossiles conformément à l'objectif de 1,5 degré", appe-

lant les pays développés à "accroître leur soutien aux nations vulnérables".

Sur un autre plan, il a estimé que l'IA ne représentait pas un danger en tant que technologie, mais que c'était surtout l'utilisation de la technologie sans responsabilité qui pouvait être dangereuse.

Il a rappelé, en outre, que la Charte des Nations unies "ne laisse aucune place à une lecture sélective" avertissant que "prétendre que la paix peut être dissociée de la dignité, des opportunités et des droits est une illusion inacceptable".

"Notre avenir commun se forgera selon la capacité de l'humanité à exercer le pouvoir avec sagesse", a assuré le Secrétaire général de l'ONU. "Le plus grand pouvoir n'est pas celui de dominer, mais celui de construire un avenir qui profite à tous", a-t-il conclu.

RI

RAMALLAH

LES VILLES ET CAMPS PALESTINIENS TRANSFORMÉS EN "CAMPS DE DÉTENTION DE MASSE"

Le vice-président palestinien, Hussein Al-Sheikh, a indiqué mardi que l'occupation sioniste œuvrait à transformer les villes, les villages et les camps de réfugiés palestiniens en "camps de détention de masse", notamment à travers l'installation de portes métalliques et de points de contrôle, ainsi que l'arrachage d'oliviers sur des centaines de dounams de terres.

Dans un communiqué de presse relayé par

l'agence de presse palestinienne Wafa, Al-Sheikh a appelé la communauté internationale à intervenir pour protéger le peuple palestinien contre le "racisme et le nettoyage ethnique" pratiqués par l'entité sioniste à l'égard du peuple palestinien. Il a également exhorté les Nations unies, réunies actuellement dans le cadre de leurs travaux, à prendre des mesures pour protéger le peuple palestinien et à contraindre l'occupation sioniste à mettre fin à

toutes ses pratiques.

Il a souligné que les déclarations seules ne suffiraient pas à mettre fin aux crimes de l'occupation. Il est indispensable de soutenir la détermination du peuple palestinien à rester sur sa terre et d'adopter des mesures fermes et dissuasives pour mettre un terme à l'agression, au racisme et aux crimes de l'occupation, a ajouté le responsable palestinien.

RI

ACTUALITES INTERNATIONALES

TRANSPORT AÉRIEN

DES CENTAINES DE VOLS ANNULÉS AU ROYAUME-UNI À CAUSE D'UN LOGICIEL

Une panne technique au centre de contrôle aérien de Prestwick, en Écosse, a provoqué lundi dernier l'annulation de plus de 200 vols au Royaume-Uni. Déjà fragilisé par des incidents répétés, le NATS connaît son deuxième dysfonctionnement majeur en seulement deux semaines.

Par Yakout Abina

Le trafic aérien britannique a de nouveau été perturbé lundi dernier, avec des dizaines de vols annulés en raison d'une panne technique du contrôle aérien (NATS). C'est le deuxième incident en deux semaines pour l'organisme, déjà fragilisé par plusieurs défaillances ces dernières années.

La panne, survenue au centre de Prestwick en Écosse, a été résolue dans la journée. Selon NATS, les aéroports situés au sud de Manchester n'ont pas été affectés et l'incident n'a aucun lien avec celui du 8 et 9 septembre, qui avait paralysé plus de 2.000 vols et touché 330.000 passagers.

D'après le cabinet Cirium, 227 vols avaient été annulés à 15H00 GMT, sur plus de 6.000 prévus. Les aéroports de Belfast, Glasgow et Southampton figurent parmi les plus touchés, avec plus de 10 % de vols supprimés, tandis que les plateformes londoniennes ont été relativement épargnées.

Ce nouvel épisode s'ajoute à une série de crises de ce genre. Pendant des décennies, la navigation aérienne reposait principalement sur l'œil aguerri des contrôleurs, l'utilisation de cartes papier, de repères radios et de calculs manuels ou semi-automatisés. Si l'humain restait au cœur de la décision, la croissance exponentielle du trafic aérien mondial a rendu cette organisation intenable sans l'aide de la machine.

Aujourd'hui, un avion ne vole plus de la même manière. Du système de gestion de vol embarqué (Flight Management System - FMS) aux programmes complexes de gestion des flux de trafic aérien (ATM), le secteur est entièrement sous dépendance logicielle. Les tours de contrôle et les centres de route ne gèrent plus les trajectoires à la main, ils s'appuient sur des supercalculateurs, des bases de données massives interconnectées et des algorithmes de prédiction de trajectoire conçus pour optimiser chaque kilomètre d'espace aérien.

Cette transition vers le numérique a permis d'absorber une densification incroyable du trafic. Cependant, elle a transformé le système en un ensemble hyper-connecté où la moindre faille n'est plus isolée, mais immédiatement propagée à l'ensemble du réseau. Le Royaume-Uni offre un cas d'étude saisissant de cette vulnérabilité structurelle à travers les crises successives traversées par le NATS (National Air Traffic Services), l'organisme public-privé chargé du contrôle de la navigation aérienne britannique.

En 2023, le pays a connu sa pire panne de ses systèmes aériens depuis des décennies. Un incident informatique majeur a paralysé les plans de vol automatiques, plongeant les aéroports britanniques dans le chaos total et affectant plus de 700 000 passagers entre retards massifs et annulations en cascade.

Cet événement aurait dû agir comme un électrochoc, soulignant l'urgence de sécuriser et de diversifier les architectures logicielles.

Pourtant, la séquence récente est venue démontrer la persistance, voire l'aggravation, de ces failles systémiques.

En Juillet 2025, un nouvel incident technique inopiné a lourdement perturbé les liaisons à destination et en provenance du Royaume-Uni, provoquant l'exaspération générale des compagnies aériennes et des voyageurs.

Au-delà du Royaume-Uni, cette fragilité informatique frappe régulièrement l'ensemble de la planète, comme en témoignent la panne historique du système NOTAM aux États-Unis en janvier 2023, qui a contraint la FAA (qui envoie les consignes de sécu-



rité indispensables aux pilotes) a forcé les autorités à ordonner un arrêt complet de tous les décollages du pays pour la première fois depuis 2001, entraînant plus de 1 200 annulations et 10 000 retards. De même, au Japon, la saturation du système national de gestion des plans de vol a entraîné près de 900 perturbations majeures.

Prouvant que la dépendance totale au tout-numérique expose le transport aérien mondial à des crises systémiques récurrentes.

La propagation du chaos

Pourquoi une simple panne logicielle dans un centre de contrôle en Écosse ou en Angleterre provoque-t-elle des ondes de choc d'une telle ampleur ? La réponse réside dans la nature globale et tendue de la chaîne logistique aéronautique.

Dans le modèle économique actuel, les compagnies aériennes font tourner leurs flottes de manière quasi-continue pour maximiser la rentabilité. Un avion cloué au sol à Glasgow ou à Londres-Heathrow perturbe toute sa rotation programmée pour la journée, le vol de retour est annulé, l'équipage se retrouve hors de position, et les correspondances des passagers s'effondrent.

De surcroît, les logiciels du NATS ne fonctionnent pas en vase clos. Ils dialoguent en temps réel avec les réseaux européens (comme Eurocontrol) et les systèmes des compagnies aériennes. Lorsqu'un bug paralyse le traitement des plans de vol automatisés, c'est tout le flux du trafic transatlantique et inter-îles qui se retrouve soudainement interrompu. Le code informatique devient ainsi un goulot d'étranglement géant où une erreur de quelques octets se traduit immédiatement par des millions d'euros de pertes et des dizaines de milliers de personnes bloquées dans les terminales. L'illusion du tout-automatique et la relégation de l'humain

Face à ces crises, une question éthique et opérationnelle s'impose, avons-nous placé une confiance excessive dans la machine ?

L'argument technophile traditionnel avance que les ordinateurs éliminent l'erreur humaine, calculent

plus vite et gèrent un volume de données inaccessible à un cerveau. C'est indéniable en temps normal. Mais en cas de crise, lorsque le logiciel plante ou génère des données corrompues, le système se retrouve souvent démuní. Les compétences de contournement manuel, la capacité à prendre des décisions intuitives et décentralisées face à l'imprévu ont parfois été érodées au fil des décennies par une automatisation outrancière.

Confier le destin de milliers de voyageurs à des programmes informatiques complexes que l'on maîtrise de moins en moins, c'est oublier la règle d'or de la gestion des risques, la redondance humaine. Là où l'homme peut intervenir avec efficacité, flexibilité et discernement, la machine impose sa loi binaire du « tout ou rien ». Quand le programme s'arrête, l'avion reste cloué, car les procédures de secours manuelles pèchent souvent par manque d'entraînement ou par sous-effectif structurel.

Réinventer l'équilibre entre code et conscience

Les incidents répétés du NATS au Royaume-Uni ne doivent pas être perçus comme de simples faits divers ferroviaires ou aéronautiques isolés, mais comme un avertissement grandeur nature pour l'ensemble des infrastructures critiques de notre siècle.

À l'heure où l'intelligence artificielle et l'automatisation intégrale s'apprêtent à envahir un peu plus encore la gestion du ciel, le secteur aéronautique doit opérer un retour critique sur ses choix technologiques. La sécurité du transport aérien ne réside pas dans l'illusion d'un logiciel parfait car le risque zéro en informatique n'existe pas, mais dans la capacité à concevoir des systèmes résilients, audités, et surtout capables de basculer instantanément sur des modes de supervision humaine renforcés.

La technologie doit impérativement redevenir ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, un formidable outil d'assistance au service de l'intelligence humaine, et non une camoufle d'autonomie absolue qui, au moindre bug, transforme le ciel en impasse.

Y.A

APRÈS AVOIR ENFREINT LES RÈGLES SUR LES DONNÉES DE GÉOLOCALISATION GOOGLE ÉCOPE D'UNE GROSSE AMENDE

Le géant américain Google a été condamné lundi à une amende de 403 millions d'euros par le régulateur irlandais de la protection des données, pour avoir enfreint les règles européennes (RGPD) sur l'utilisation des données de géolocalisation de ses utilisateurs.

Il s'agit de la quatrième plus importante amende jamais infligée par la Commission irlandaise pour la protection des données (DPC), qui supervise Google au niveau européen, car le siège du groupe pour l'Europe se trouve à Dublin.

Les données de géolocalisation

peuvent "améliorer l'utilité des services en ligne, mais elles peuvent également révéler une quantité importante d'informations sur une personne, y compris des informations intrinsèquement privées", a relevé Graham Doyle, commissaire à la DPC, cité dans un communiqué.

"En raison des manquements de Google", les utilisateurs "pouvaient ignorer que leur localisation était utilisée, par exemple, pour les influencer au moyen de publicités ou pour déduire leurs centres d'intérêt, et pouvaient perdre le contrôle de leurs données à ca-

ractère personnel", a-t-il souligné.

L'enquête, ouverte en février 2020 à la suite de plaintes déposées par plusieurs organisations européennes de défense des consommateurs, vise une période entre 2018 et 2020.

Elle porte sur la conformité avec le RGPD (règlement européen de protection des données) des fonctionnalités "Activité sur le web et les applications", "Historique des positions" et "Précision de la localisation". "Cette affaire porte sur des règles historiques qui ont depuis été mises à jour", a réagi un porte-parole de Google. "A partir de 2019,

nous avons considérablement fait évoluer nos pratiques et lancé des outils robustes qui simplifient la gestion des données de localisation", a-t-il ajouté.

Google fait actuellement l'objet de trois autres enquêtes de la DPC, "toutes à un stade avancé", selon l'organisme. La plus lourde amende décidée par la DPC avait touché Meta en 2023: 1,2 milliard d'euros concernant le transfert de données vers les États-Unis, malgré des craintes de surveillance à l'époque par les services américains.

R.S.H.T

SAVEURS DU TERROIR

LE SECRET DES POMMES DE BATNA

Arrivées ces derniers jours sur les étals d'Alger, les pommes de Batna attirent moins le regard que certaines variétés importées, naguère. Ces dernières étaient belles, grosses et appétissantes. Mais pour le goût... D'une fadeur incroyable. Les pommes de Batna, plus petites, parfois moins régulières, ne sont pas vraiment belles à voir mais leur qualités gustatives sont hors du commun. Derrière cette différence se trouvent des facteurs liés au climat, au terroir et aux méthodes de production qui leur confèrent une identité particulière.

Par Chaïmaa Sadou

Sur les marchés de la capitale, les pommes de Batna retrouvent chaque année leurs fidèles amateurs. Si leur taille modeste ne rivalise pas toujours avec celle de certaines pommes européennes, leur qualité gustative fait la différence. Certains consommateurs les jugent plus parfumées, plus sucrées et mieux équilibrées en bouche.

Ce contraste n'a pourtant rien d'un mystère. Les spécialistes de l'arboriculture expliquent que le goût d'une pomme dépend des conditions dans lesquelles elle se développe. Sa qualité résulte d'un équilibre entre les sucres, les acides naturels et les composés aromatiques qui se forment au cours de sa maturation.

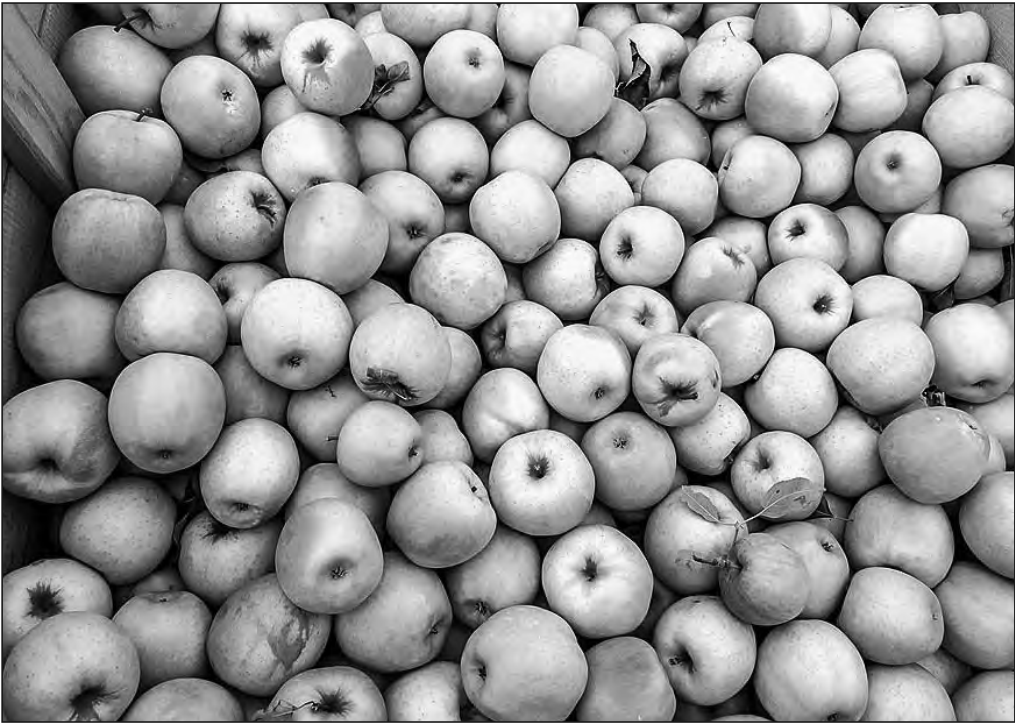
Dans les régions montagneuses de Batna et des Aurès, les écarts de température entre le jour et la nuit jouent un rôle déterminant. Les journées ensoleillées favorisent l'accumulation des sucres grâce à la photosynthèse, tandis que la fraîcheur nocturne contribue à préserver une partie de l'acidité naturelle du fruit. Cette combinaison peut donner des pommes à la fois sucrées, parfumées et riches en arômes. Les études agronomiques montrent aussi que les climats plus frais peuvent contribuer à préserver le croquant et certaines qualités aromatiques.

Le terroir intervient lui aussi dans cette équation. Les caractéristiques du sol, son drainage et la disponibilité des éléments minéraux peuvent influencer la qualité des fruits. Comme pour d'autres productions agricoles, le sol et le microclimat forment un ensemble qui laisse son empreinte sur le produit final.

Pourquoi alors certaines pommes européennes paraissent-elles plus belles mais parfois moins savoureuses ? La réponse réside en partie dans les exigences du marché moderne. Depuis plusieurs décennies, certaines variétés ont été sélectionnées pour répondre aux attentes de la grande distribution : fruits plus gros, couleur plus soutenue, forme plus régulière, résistance aux manipulations et durée de conservation plus longue.

Or, les qualités visuelles ne vont pas toujours de pair avec les qualités gustatives. Des chercheurs spécialisés soulignent que la sélection axée sur l'apparence, le rendement ou la conservation peut parfois se faire au détriment de certains arômes. Une pomme destinée à parcourir de longues distances doit avant tout résister au transport et demeurer commercialisable durant plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Le stade de récolte constitue également un



facteur déterminant dans le développement des sucres, de la texture et des composés aromatiques. Or, les fruits destinés à de longs circuits commerciaux sont souvent récoltés avant leur maturité optimale afin de supporter le transport et le stockage. Même lorsque leur aspect demeure impeccable, leur richesse gustative peut s'en trouver atténuée.

Le stockage prolongé influence lui aussi la perception du goût. Les techniques modernes permettent de conserver les pommes durant plusieurs mois dans des chambres à atmosphère contrôlée. Cette prouesse logistique garantit une disponibilité presque permanente du produit, mais elle peut réduire l'intensité de certains arômes présents dans les fruits fraîchement récoltés.

À Batna, une partie de la production continue d'emprunter des circuits relativement courts à l'échelle nationale. Entre le verger et le consommateur, le délai demeure souvent plus réduit que dans les grandes filières internationales. Ce facteur peut contribuer à préserver la fraîcheur et les qualités organoleptiques des fruits. Selon les données de la Direction des services agricoles, la production de la saison 2024-2025 avoisine les deux millions de quintaux, confirmant le rang de la wilaya parmi les principaux bassins arboricoles du pays.

Au-delà du plaisir gustatif, cette réalité rappelle l'importance de valoriser les productions locales adaptées à leur environnement. Les pommes des Aurès n'impressionnent peut-être pas toujours par leur taille ou leur couleur uniforme, mais elles témoignent d'une richesse que les consommateurs redécouvrent : celle d'un fruit dont la qualité repose avant tout sur le goût.

Les agronomes soulignent également l'intérêt de préserver la diversité des variétés locales. Moins standardisées que certaines variétés destinées au commerce international, certaines peuvent conserver une diversité aromatique intéressante. Cette diversité constitue un atout pour la préservation du patrimoine fruitier national.

Le secret des pommes de Batna ne relève donc ni de la légende ni du hasard. Il résulte d'une alliance entre un terroir de montagne, un climat favorable au développement des arômes et un savoir-faire agricole transmis au fil des générations. À l'heure où l'apparence guide souvent les choix du consommateur, ces pommes rappellent une vérité simple : la qualité d'un fruit ne se mesure pas à sa taille ni à sa couleur, mais aussi au plaisir qu'il procure lorsqu'on le croque.

C.S

MADAGASCAR PLUS DE 500.000 ENFANTS MENACÉS DE MALNUTRITION AIGÛE À CAUSE D'EL NINO

Plus 500.000 enfants de moins de cinq ans à Madagascar, soit près d'un enfant sur dix, sont menacés de malnutrition aigüe, dont quelque 78.000 cas de malnutrition aigüe sévère, à cause notamment du phénomène climatique El Nino, a indiqué l'ONG Save the Children Madagascar dans un communiqué rendu public mardi. D'après l'ONG, cette situation pourrait notamment être aggravée par le phénomène climatique "Super El Nino" qui se profile. Ce dernier devrait provoquer de fortes sécheresses, de mauvaises récoltes et des pertes de bétail dans certaines régions d'Afrique australe, tandis que certaines parties de l'Afrique de l'Est pourraient être confrontées à des inondations importantes. Dans six pays de la région, à savoir Madagascar, Malawi, Mozambique, Zambie, Ouganda et le Kenya, le nombre de personnes confrontées à des niveaux de faim correspondant à une situation de crise ou pire devrait passer de 12,6 millions à 16,4 millions d'ici mars 2027, a souligné Save the Children Madagascar.

R.Env

TYPHON DUJUAN AU JAPON QUATRE MORTS ET DES MILLIERS DE FOYERS SANS ÉLECTRICITÉ

Au moins quatre personnes sont mortes près de Tokyo et plus de 45.000 foyers sont privés de courant mardi en raison du passage du typhon Dujan, ont annoncé les autorités nippones et le fournisseur d'électricité Tepco.

L'agence météorologique japonaise a levé ou rétrogradé la plupart de ses alertes aux fortes pluies et glissements de terrain, alors que Dujan continue de s'éloigner mardi de la côte nippone en direction du nord-est.

L'Agence de gestion des incendies et des catastrophes a fait savoir que trois personnes étaient mortes dans le département de Chiba, à l'est de

Tokyo, et qu'une autre avait perdu la vie dans celui de Kanagawa, également limitrophe de la capitale. Les opérations de recherche se poursuivent, six personnes étant portées disparues après des glissements de terrain, de même source.

Dans le département de Chiba, plus de 45.000 foyers sont privés d'électricité mardi après-midi, selon Tepco. Et plus de 460 logements y ont été endommagés, d'après les autorités.

Plus de 1,6 million d'habitants de Tokyo et des régions voisines avaient été invités à évacuer en amont du passage du typhon, d'après l'Agence de gestion des incendies et des

catastrophes. Plus de 275 vols avaient été supprimés. Des typhons -- des cyclones tropicaux -- frappent souvent le Japon vers la fin de l'été et le début de l'automne. Selon les scientifiques, le réchauffement climatique provoqué par les activités humaines rend les phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents, plus meurtriers et plus destructeurs.

Plus tôt en septembre, d'importantes précipitations avaient contraint des centaines d'athlètes des Jeux asiatiques organisés par le Japon à évacuer brièvement leur logement de Nagoya, la ville-hôte, située dans le centre du pays.

R.Env

SANTÉ PUBLIQUE

LE CHU D'ORAN CONSACRE SA 19E RENCONTRE À LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran organise, les 30 septembre et 1er octobre prochains, sa 19e rencontre, entièrement dédiée aux maladies cancéreuses. Ce rendez-vous majeur de santé publique réunira environ 300 professionnels de la santé autour d'un programme dense, destiné à favoriser les échanges de savoirs et à améliorer la prise en charge des malades.

Par Hamida Indja

Le professeur Salim Boumeslout, président du comité d'organisation, a expliqué que le thème retenu cette année est « Comment soigner le cancer au CHU d'Oran ». Il a précisé que cette rencontre revêt une grande importance pour la santé de tous et qu'elle réunit l'ensemble des acteurs qui accompagnent les malades du début à la fin de leur prise en charge. Il a également souligné que cet événement scientifique est organisé en collaboration avec la faculté de médecine d'Oran et la Société d'oncologie médicale d'Oran

(SOMO). Au fil du temps, ce rendez-vous est devenu un moment essentiel pour échanger les connaissances, partager les expériences de chacun et réfléchir collectivement à la meilleure façon de soigner les patients. Selon le même spécialiste, environ 300 personnes sont attendues à cette rencontre, notamment des médecins généralistes, des médecins spécialistes et des résidents, qui contribueront à enrichir l'événement grâce à leurs connaissances et à leur expérience. Un programme scientifique très complet a été préparé pour l'occasion, comprenant 37 conférences, 26 présentations orales, 12 ateliers, une table ronde et 123 affiches électro-

niques. Lors des conférences et des présentations orales, les participants aborderont en particulier le cancer du sein, mais aussi les cancers thoraco-pulmonaires, digestifs, urinaires et génitaux, ainsi que les maladies du sang. Plusieurs autres sujets seront également traités lors des ateliers, notamment les cancers pédiatriques, les tumeurs osseuses et le recours à l'intelligence artificielle dans le traitement du cancer. Selon le même spécialiste, une table ronde consacrée aux liens entre le cancer et l'éthique est également prévue.

HI

AUTISME LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU DÉPISTAGE PRÉCOCE DE L'AUTISME EN MILIEU SCOLAIRE

Une campagne de sensibilisation sur le diagnostic et le dépistage précoce de l'autisme chez l'enfant, a été lancée au profit des enseignants des écoles primaires de plusieurs communes de la wilaya de Bouira, au lendemain de la rentrée scolaire, a-t-on appris auprès de la direction de l'Action sociale (DAS). Lancée depuis quelques jours par les cellules de proximité relevant de la DAS au niveau des Dairas de Sour El-Ghouzlane, M'Chedallah, Ain Bessam et Lakhdaria, en collaboration avec les centres psychopédagogiques locaux, cette campagne vise à sensibiliser les enseignants du cycle primaire au diagnostic préventif et précoce de l'autisme chez les élèves atteints de cette maladie, afin de leur assurer une prise en charge. "A travers cette campagne, nos services sensibilisent les enseignants des écoles primaires à l'im-

portance du diagnostic des symptômes et des signes de cette maladie chez l'enfant en milieu scolaire, ainsi qu'à l'importance d'orienter de façon précoce les enfants concernés vers des centres spécialisés relevant de la DAS pour assurer leur prise en charge", a expliqué à l'APS Mme Merabti Fatma Zohra, directrice par intérim de l'Action sociale. La même responsable a fait savoir que des psychologues ont été déployées à cet effet dans les écoles primaires des différentes communes de la wilaya. Un espace relevant de la direction de l'action sociale est dédié à la prise en charge des enfants atteints d'autisme dans la commune de Bouira. "Tous les moyens humains et matériels nécessaires à leur prise en charge y sont disponibles pour les soigner jusqu'à leur réintégration en milieu scolaire", a encore expliqué

Mme Merabti. Au cours de cette campagne, les services des cellules de proximité et les psychologues des centres psychopédagogiques sensibiliseront les enseignants aux différentes manières d'établir un diagnostic d'autisme et de repérer les signes d'alerte de troubles autistiques chez l'enfant, a ajouté la même responsable. Au total, 798 enfants atteints d'autisme, ont été recensés ces dernières années et pris en charge dans les différentes écoles primaires et établissements spécialisés relevant de la DAS de Bouira, dont 423 sont scolarisés dans des écoles primaires. "Ces 423 cas sont pris en charge par des auxiliaires de vie scolaire (accompagnateurs déployés par la DAS)", a fait savoir Mme Merabti.

RS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES MILLIERS D'ÉTUDIANTS ET DE NOUVELLES FILIÈRES DANS LES UNIVERSITÉS DE L'OUEST ET DU SUD-OUEST DU PAYS

L'année universitaire 2026-2027 a débuté, mardi, dans les différents établissements d'enseignement supérieur des wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, avec l'accueil de dizaines de milliers d'étudiants. La rentrée de cette année est marquée par l'ouverture de plusieurs nouvelles filières destinées à accompagner les évolutions technologiques et numériques et répondre aux besoins de l'économie nationale. Dans la wilaya d'Oran, les trois grandes universités ont accueilli plus de 17.000 nouveaux étudiants, avec l'ouverture de plusieurs nouvelles formations aux niveaux de la licence et du master. L'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella" a ouvert deux nouvelles formations de licence à l'Institut de criminologie, portant sur les sciences criminelles, ainsi que sur la criminologie et la pénologie, en plus d'une nouvelle spécialité de master en sciences des arts. De son côté, l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" a introduit quatre nouvelles spécialités de master dans les domaines de la sociologie de l'entrepreneuriat, de l'addictologie, du tourisme intelligent et des cultures connectées multilingues, ainsi qu'en

langue, communication et tourisme. Une nouvelle spécialité de licence, intitulée "pratiques linguistiques et entrepreneuriat", dispensée entièrement à distance, a également été créée. A l'Université "Abou Bekr Belkaid" de Tlemcen, la rentrée universitaire a été marquée par la création de plusieurs spécialités dans le cadre du master intégré à la licence, notamment dans les domaines des sciences de la matière, de l'ingénierie et des technologies, des arts et des sciences politiques, ainsi que des mathématiques et de l'informatique. Dans la wilaya d'Aïn Témouchent, la nomenclature des branches pédagogiques de l'Université "Belhadj Bouchaïb" s'est enrichie de neuf (9) nouvelles spécialités au titre de l'année universitaire 2026-2027, dont huit formations de master, ainsi qu'une spécialité d'ingénierie dans le domaine des systèmes électriques industriels, selon les informations communiquées par cet établissement d'enseignement supérieur. L'Université "Ahmed Zabana" de Relizane a également ouvert cinq (5) nouvelles spécialités de master portant sur le droit des contrats et de la responsabilité, l'administration publique et la transformation numérique, la gestion des

ressources humaines, l'intelligence artificielle, ainsi que l'analyse fonctionnelle et ses applications, a indiqué à l'APS le recteur de l'université, le professeur Taïeb Djaafri. Le même responsable a précisé que l'université s'est dotée, à l'occasion de cette nouvelle année universitaire, d'une nouvelle infrastructure, en l'occurrence une ancienne annexe qui a été affectée aux domaines des mathématiques et de l'informatique. Dans la wilaya de Nâama, l'Université "Salhi Ahmed" a ouvert de nouvelles spécialités aux niveaux de la licence et du master, notamment en technologie agroalimentaire, figh comparé, histoire de la résistance, droit privé, amélioration de la production animale, contrôle de la qualité, biologie et écologie. La rentrée universitaire s'est également déroulée dans les différentes wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, notamment à Sidi Bel Abbès, Mostaganem, Tiaret, Tissemsilt et Mascara, dans une ambiance festive témoignant des préparatifs engagés par les établissements universitaires pour accueillir la communauté universitaire dans les meilleures conditions.

RS

CONFÉRENCE HISTORIQUE CONTRIBUTION DE L'UGCAA À LA STRATÉGIE DE LA RÉVOLUTION

"La contribution de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) à la stratégie de la Révolution algérienne" était, mardi, au centre d'un séminaire organisé au musée régional du Moudjahid "colonel Mohamed Chabani" à Biskra. M. Nouredine Kezoula, membre du conseil scientifique et technique du musée et chercheur en histoire, a indiqué, lors de cette rencontre organisée dans le cadre des festivités de la semaine célébrant le 70e anniversaire de l'UGCAA (1956-2026), que "les chefs de la glorieuse Révolution ont cherché, en plus des opérations militaires menées par l'Armée de libération nationale (ALN) contre le colonialisme français, à établir plusieurs syndicats professionnels, dont l'Union générale des commerçants et artisans algériens, le 13 septembre 1956, dans le cadre d'une stratégie globale couvrant les domaines diplomatique, politique, social et économique". Il a ajouté que cette Union "a joué un rôle important dans l'unification des rangs et le soutien à la glorieuse Révolution, ainsi que dans la transmission de sa voix à travers les grèves qu'elle a organisées, notamment la grève de huit jours (du 28 janvier au 4 février 1957) à laquelle les commerçants et les artisans ont largement répondu, paralysant l'activité commerciale et, partant, déstabilisant le colonialisme français. De son côté, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Mustapha Maâzouz, a souligné que la société algérienne "a pris, dans son ensemble, la pleine responsabilité de la libération de l'Algérie, y compris les commerçants qui, en plus de leur soutien moral en se tenant clairement aux côtés de la glorieuse Révolution, ont contribué en fournissant des moyens financiers et en approvisionnant les moudjahidine en produits essentiels". La conférence, organisée par le musée régional Moudjahid "colonel Mohamed Chabani" et le bureau de l'UGCAA, en coordination avec les directions des Moudjahidine et des ayants droit et du Commerce, a été clôturée par une cérémonie de remise de distinctions à des moudjahidine, à des familles des martyrs, ainsi qu'aux lauréats du concours organisé à l'occasion de cette commémoration.

RS

JUDO / MONDIAUX INDIVIDUELS 2026

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE EN STAGE DE PRÉPARATION À TACHKENT

La sélection algérienne (messieurs/dames) de judo, forte de quatre athlètes, a embarqué mardi matin pour Tachkent (Ouzbékistan), où elle doit effectuer un dernier stage de préparation, en prévision des championnats du monde individuels de 2026, prévus du 4 au 10 octobre à Bakou (Azerbaïdjan).

Les judokas retenus pour ce rendez-vous planétaire sont : Kaïs Moudetere (-66 kg), Dris Messaoud Redouane (-73 kg) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Yassamine Djellab (-63 kg) chez les dames.

Leur stage s'étendra jusqu'au 2 octobre, sous la direction du coach national Ihcène Abdessamed Mazari, avec l'objectif d'apporter les derniers réglages à leur préparation, avant l'entrée en lice dans la compétition.

Moudetere sera le premier judoka algérien à monter sur le Tatami aux Mondiaux individuels de Bakou le 5 octobre. Puis ce sera au tour de Dris Messaoud d'effectuer son entrée en lice le lendemain, 6 octobre.

Yassamine Djellab s'engagera le 7 octobre, alors que Lili devra attendre le dernier jour de la compétition, soit le 10 octobre, pour monter sur le Tatami.

D'après les organisateurs, un total de 451 judokas (237 messieurs et 214 dames), représentant 71 pays, de cinq continents,



ont déjà confirmé leur participation à cet important évènement planétaire.

Avec 18 athlètes engagés, la Corée du sud, la Russie, la Mongolie et le Japon seront les pays les mieux représentés dans ces Mondiaux 2026, devant la France,

les Etats Unis et l'Ouzbékistan, avec 17 judokas chacun. Outre l'Algérie, plusieurs autres pays africains seront présents à ce rendez-vous, notamment, la Tunisie, l'Egypte, l'Afrique du sud, le Botswana, le Burundi, le Cameroun, la Gambie, la Guinée, le Mali, le

Niger, Maurice et Madagascar.

Les athlètes seront fixés sur leurs adversaires respectifs au premier tour dans la soirée du 3 octobre, à l'issue du tirage au sort qui sera effectué sur place par les organisateurs.

RS

KARATÉ / RANKING FÉMININ

LES ALGÉRIENNES OUIKÈNE ET ABOURICHE SUR LE TOIT DU MONDE

Les Karatékas algériennes Cylia Ouikène (-50 kg) et Louiza Abouriche (-55 kg) ont officiellement intégré le Top 3 mondial du classement Mondial de la Fédération internationale (WKF), faisant désormais partie de l'élite absolue du karaté-do international, spécialité kumité.

Les dernières mises à jour du classement mondial de la Fédération Mondiale de Karaté (WKF) pour l'année 2026 confirment une progression fulgurante des championnes algériennes, renforçant ainsi la position de l'Algérie sur la scène internationale du Karaté-do.

Dans la catégorie des moins de 55 kg, Louiza Abouriche s'est hissée à la 2e place mondiale

avec 4065 points. L'athlète formée à la JS Freha et sociétaire du CR Belouizdad confirme son statut après avoir notamment décroché la médaille de bronze lors des derniers mondiaux.

Dans une catégorie très disputée, actuellement dominée par l'Egyptienne Ahlam Youssef, l'Algérienne occupait la 5e position lors du dernier classement mondial.

De son côté, Cylia Ouikène (-50kg) s'est hissée à la 3ème place mondiale avec 4440 points, notamment après avoir décroché la médaille d'or aux championnats d'Afrique d'Alger. Elle s'impose comme la numéro 1 incontestée du continent africain de sa catégorie.

RS

FOOT / LIGUE 1 (MISE À JOUR / 1RE JOURNÉE) L'USB ET LA JSS SE NEUTRALISENT (0-0)

L'US Biskra et la JS Saoura se sont séparées sur un score vierge (0-0), mardi au stade "Zeribet El-Oued" à Biskra, en match comptant pour la mise à jour de la 1re journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

A l'issue de ce résultat, l'USB compte désormais deux points en trois matchs, alors que la JSS décroche son premier point de la saison, après avoir raté ses débuts en s'inclinant lourdement vendredi en déplacement face à la JS El-Biar (4-0), lors de la 3e journée. La formation de Béchar compte un match en moins contre l'USM Khenchela.

Avant d'entamer le championnat, la JSS avait connu une grosse désillusion, en se faisant éliminer dès le 1er tour préliminaire de la Ligue des champions face aux Guinéens de Horoya Conakry (aller : 1-0, retour : 1-3).

L'autre match en retard qui devait se jouer mardi entre le MC Alger et le MC Oran a été reporté à une date ultérieure en raison de la présence de quatre internationaux dans l'effectif du "Doyen", appelés à représenter leurs sélections nationales respectives lors de la fenêtre internationale de septembre.

RS

FOOT/ QUALIFICATIONS CAN-2027 (GR.I-1RE J) DÉCLARATIONS DE JOUEURS ALGÉRIENS EN ZONE MIXTE AVANT D'AFFRONTER LA ZAMBIE

Déclarations de joueurs de l'équipe nationale de football, recueillies par l'APS, lors d'une zone mixte organisée mardi soir avec la presse, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, à trois jours du match face à la Zambie, vendredi au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (20h00), comptant pour la première journée (Gr.I) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027.

Adil Bourabaâ (milieu de terrain) : " Je suis heureux et fier d'être présent pour la première fois en sélection nationale. C'est un rêve qui se réalise. Je vais tout faire pour confirmer que je mérite cette convocation. Je remercie Rafik Saïfi (sélectionneur des U23, NDLR) pour tout ce qu'il a fait pour moi (....). Tout le monde m'a bien accueilli : joueurs et staff. Concernant le premier match face à la Zambie, ce ne sera pas facile, on va l'aborder comme on a l'habitude de le faire avec la ferme

détermination de s'imposer." Sohaïb Naïr (défenseur) : "En tant qu'Algérien, c'est toujours une fierté de retrouver la sélection de mon pays. J'ai fait un bon début de son saison avec mon club (AS Saint-Etienne, NDLR), je savais que je pouvais être appelé, j'étais à l'affût et concentré.

Je vais tout donner comme d'habitude, et ça ira inshallah. Je suis prêt, à l'instar de l'ensemble du groupe, si on est là aujourd'hui c'est qu'on a fait des performances en clubs. La première séance d'entraînement effectuée lundi était plutôt une remise en forme, on n'a pas fait grand chose. Le coach nous a expliqué ce qu'il attend de nous. Concernant la concurrence, je pense qu'elle est bénéfique pour l'équipe, c'est à moi de tout donner pour gagner ma place. Mahrez et Mandi ont décidé d'arrêter, ils ont tout donné pour le drapeau, c'est tout à leur honneur." Amin Chiakha (attaquant) : " Hamdoulil-

lah, je suis heureux de retrouver la sélection nationale. J'ai réalisé de bonnes performances avec mon club, Rosenberg en Norvège, et la saison est encore longue. Désormais, je suis pleinement concentré sur l'équipe nationale. Je vais donner le meilleur de moi-même sur le terrain afin de gagner ma place et de m'imposer. J'ai traversé une période difficile, ce qui m'a poussé à échanger avec mon entourage et mes proches concernant la suite de ma carrière. C'est notamment ce qui a motivé mon choix de rejoindre Rosenberg. Avec ce club, j'ai rapidement retrouvé mes repères et de bonnes sensations, ce qui explique aussi mon efficacité sur le terrain. Je suis motivé et déterminé à montrer qui est Amin Chiakha et ce dont je suis capable. J'étais également le premier supporter de la sélection lors de la Coupe du monde. ".

RS

SUR LES PLANCHES LE TRB DÉVOILE SON PROGRAMME POUR 2026-2027

Le théâtre régional de Bejaia (TRB) "Abdelmalek Bouguermouh" a mis sur pied un calendrier culturel riche et varié pour la saison théâtrale 2026-2027, incluant des spectacles pour tous les publics ainsi qu'un cursus d'initiation artistique pour les jeunes. Tout le monde devrait y trouver son compte.

Par Halim Dardar

Lors d'un point presse organisé dans les locaux de l'institution, sa directrice, Nidhal Djazaïri, a indiqué que la nouvelle saison, dont le coup d'envoi sera donné jeudi prochain, comprend entre autres la reconduction de l'Ecole "H'didouane" d'éducation artistique pour les enfants, en plus de pièces présentées tout au long de l'année.

C'est ainsi que la deuxième promotion de l'Ecole "H'didouane" a été constituée, avec la sélection de 36 enfants répartis en deux groupes d'âge, de 6 à 9 ans et de 10 à 16 ans. Les enseignements commenceront vendredi prochain et seront assurés par des professeurs d'université et des praticiens du secteur, a expliqué la responsable, qui précise que cette formation a pour but de transmettre aux enfants des acquis solides dans les arts de la scène, via un apprentissage reposant sur des méthodes académiques et scientifiques.

La pièce "Akin I Lebar" (Au-delà de la mer), de l'artiste Youcef Abdelaziz, inaugurera la saison. Cette création évoque les épreuves subies par les Algériens pendant la colonisation. D'autres spectacles pour le jeune public seront propo-



sés dans les mois à venir, dont "Le musicien et les amis de la forêt", "La sorcière et les orphelins" et "Beladjout", entre autres productions théâtrales. La programmation annuelle inclut aussi la célébration de diverses fêtes et commémorations nationales, historiques et religieuses, ainsi que l'organisation d'événements comme "Le théâtre dans l'espace scolaire" et "Le théâtre dans l'espace universitaire". Un volet théâtral sera en outre réservé aux détenus des établissements

pénitentiaires, tandis qu'un programme de proximité sera mis en œuvre dans plusieurs communes de la wilaya. En parallèle, le théâtre régional a débuté la production d'une nouvelle pièce intitulée "El Mathwa", écrite par Hanane Bouanani et mise en scène par Nidhal Djazaïri. Une représentation est programmée à la mi-novembre prochain. L'établissement a aussi lancé un appel aux écrivains et auteurs afin qu'ils soumettent, durant cette saison, des textes théâtraux pour

enfants.

Il convient de signaler qu'à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle saison théâtrale, un hommage sera rendu aux éléments de la Protection civile, en reconnaissance de leurs efforts, de leurs sacrifices et de leur bravoure dans la protection des personnes et des biens, notamment lors des derniers incendies de forêt ayant frappé plusieurs wilayas du pays.

H.D

DEVOIR DE MÉMOIRE COMMÉMORATION DU 70^e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE L'INCENDIE DES FERMES DES COLONS FRANÇAIS

La wilaya de Mascara a commémoré, mardi, le 70^e anniversaire de la bataille de l'incendie des fermes, qui avait visé le 22 septembre dans la région de Tighennif, les exploitations agricoles des colons français, principaux bailleurs de fonds des forces de l'armée d'occupation française.

La cérémonie commémorative de cette bataille, organisée dans la ville de Tighennif sous la supervision du wali, Fouad Aïssi, en présence des autorités civiles et militaires locales, de membres de la famille révolutionnaire et de représentants de la société civile, a été marquée par la levée du drapeau national, l'écoute de l'hymne national, le dépôt d'une gerbe de fleurs au monument du cimetière des martyrs de la commune de Tighennif et la récitation de la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des martyrs.

Dans une allocution prononcée lors de cette cérémonie, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des enfants de moudjahidine, Be-

nyessâd Mostefaï, a affirmé que la bataille de l'incendie des fermes, également connue sous le nom de la "guerre des fermes", constitue l'une des étapes importantes de l'histoire de la glorieuse guerre de Libération.

Elle a combiné une planification militaire rigoureuse des moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) et une action visant à frapper les intérêts économiques des autorités coloniales françaises.

Il a souligné que cet événement historique important mérite davantage de recherches et d'études historiques scientifiques, car, a-t-il indiqué, "il compte parmi les événements ayant démontré la résistance de la glorieuse guerre de Libération face à la puissance coloniale française et à ses principaux bailleurs de fonds parmi les colons français".

A titre de rappel, la bataille de l'incendie des fermes des colons français dans la région de Tighennif s'est déroulée le

22 septembre 1956, également appelée "guerre des fermes", dans le cadre du plan de l'Armée de libération nationale visant à frapper les intérêts économiques des colons français, a souligné la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Le plan militaire du bataillon du moudjahid Si Abdelkhalek consistait à saboter et à incendier 14 fermes appartenant à des colons français, à détruire leur matériel agricole et à neutraliser les moyens militaires qui s'y trouvaient.

Cette bataille a entraîné la destruction de grandes quantités de céréales et de matériel agricole, notamment diverses machines et équipements modernes, ainsi que la blessure de deux soldats dans les rangs des forces françaises d'occupation. Du côté du bataillon de l'Armée de libération nationale, commandé par le moudjahid Si Abdelkhalek, le moudjahid Hassab El Miloud a été blessé, selon la même direction.

RC

POUR L'HISTOIRE TÉBESSA COMMÉMORE LE 71^e ANNIVERSAIRE DE LA GRANDE BATAILLE D'EL DJORF

La wilaya de Tébessa a commémoré, mardi, le 71^e anniversaire de la grande bataille d'El Djorf (22-29 septembre 1955) qui avait vu les moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) infliger de lourdes pertes aux forces coloniales. Les cérémonies commémoratives se sont déroulées sous la supervision du wali de Tébessa, Ahmed Belhaddad, en présence des autorités locales civiles et militaires ainsi que de la famille révolutionnaire.

Une gerbe de fleurs a été déposée, sur le site même de la bataille, dans la région de Djebel El Djorf, dans la commune de Stah Guentis, avant la lecture de la Fatiha du Saint Coran, en hommage aux martyrs de la glorieuse Révolution. Le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), Mohamed-Cherif Dhouaïfia, a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, que cette bataille fut "une épopée nationale et une étape historique marquante dans le parcours de la lutte pour l'indépendance menée par des chefs de l'ALN à l'image de Chihani Bachir, Lazhar Cheriet, Abbas Laghrour, Farhi Saâdi, Zine Abbad et El Ouardi Guettal qui ont donné à l'occupant une leçon de sacrifice, de courage et de bravoure".

M. Dhouaïfia a ajouté que malgré la difficulté du terrain dans cette région fortement escarpée, les moudjahidine dont le nombre ne dépassait pas les 400, sont parvenus à remporter une victoire retentissante sur un ennemi qui avait mobilisé 40.000 hommes lourdement armés et soutenus par les blindés et l'aviation. Il a relevé que cette victoire avait joué un rôle dans le renforcement de la cause algérienne sur la scène internationale, en contribuant notamment à son inscription à l'ordre du jour de la Conférence de Bandung, tenue en Indonésie en 1955, ainsi qu'au soutien moral des moudjahidines.

Notons qu'à l'occasion de cette commémoration, une fresque érigée à la mémoire des martyrs de la région a été inaugurée au centre de la commune de Stah Guentis, avant que le wali ne donne le coup d'envoi d'un projet portant sur la construction d'une route de 25 km reliant les zones de et Kiber et d'Oum Khaled à la commune de Thlidjen.

RC

GÉNOCIDE

LES FAMILLES DE GAZA CONTINUENT DE FOUILLER LES DÉCOMBRES À LA RECHERCHE DE LEURS PROCHES ASSASSINÉS

(2^e PARTIE ET FIN)

Partout à Gaza, des familles enterrent les restes des morts retrouvés dans des fosses communes et sous les décombres, des années après les frappes israéliennes, souvent sans savoir à qui appartiennent ces ossements.

Par Ansam Al-Kitaa
In mondialisation.ca, 19 septembre 2026

Certaines des personnes portées disparues, a-t-elle ajouté, ne se trouvaient pas du tout à l'intérieur d'un bâtiment : elles ont été tuées dans la rue, enterrées de manière informelle par des inconnus, ou peut-être recouverts de terre par l'armée israélienne, sans qu'aucune trace n'ait été laissée.

Au-delà du manque de personnel, les équipes médico-légales manquent de véhicules, d'équipement et de moyens logistiques de base, alors qu'il devrait y avoir des spécialistes pour prendre en charge les dépouilles récupérées.

« Du personnel médico-légal spécialisé devrait être présent, au moment de la récupération, pour documenter correctement les dépouilles », a déclaré le Dr Ahmed. Cela est particulièrement crucial lorsque les dépouilles sont en état de décomposition ou mélangées les unes aux autres.

Lorsque les équipes arrivent sur le site d'une frappe, a expliqué le Dr Ahmed, elles commencent par reconstituer les faits avant de procéder à l'identification. Elles déterminent les circonstances et réduisent le cercle des personnes

présentes afin de relier les dépouilles récupérées aux personnes qui vivaient autrefois à cet endroit.

La course pour récupérer les corps des victimes de Gaza avant que les preuves ne disparaissent

Mahmoud a décrit la récupération des corps comme l'une des tâches les plus difficiles pour ses équipes. « Avant de commencer le travail, nous recueillons des témoignages, qu'ils proviennent d'un survivant ou de voisins, afin de localiser l'endroit où se trouvait la famille avant la frappe, ce qui nous permet de retrouver plus facilement les restes », a-t-il ajouté.

Tous les sites ne peuvent pas être fouillés comme il faudrait, a précisé Mahmoud. Certains bâtiments risquent de s'effondrer ou se trouvent à proximité de structures déjà instables, ce qui exclut l'utilisation d'engins lourds.

Les munitions non explosées constituent également un danger récurrent, et les équipes manipulent des restes en décomposition sans pratiquement aucun équipement de protection individuelle — ni combinaison, ni bottes, ni masque adaptés.

« Nous les mettons ainsi en danger, alors que les équipes sont payées 300 dollars tous les 100

jours. On ne peut même pas parler de salaire », a-t-il déclaré.

Nada a expliqué que plus les corps restent enfouis longtemps, plus les preuves médico-légales se dégradent et plus il devient difficile de clore légalement une affaire — qu'il s'agisse d'une veuve qui voudrait se remarier, d'un enfant orphelin qui a besoin d'un tuteur, ou d'une succession qui ne peut se régler sans certificat de décès.

Elle a déclaré que le recensement des lieux où reposent les disparus n'est pas seulement un devoir humanitaire, mais constitue également des preuves potentielles pour de futures démarches pour obliger les responsables des massacres à rendre des comptes.

« Si le recensement de ces sites, des noms des disparus et des dépouilles est effectué grâce à un travail conjoint entre les organisations de défense des droits humains et les institutions étatiques, il pourra constituer un registre officiel de ces crimes qui devra être utilisé dans le cadre de futures poursuites judiciaires », a-t-elle ajouté.

Le deuxième cessez-le-feu en vigueur depuis octobre 2025 n'a pas mis fin aux frappes israéliennes, pas plus qu'il n'a permis de déterminer qui est chargé de financer et d'équiper les opérations de récu-

pération des dépouilles à Gaza, ni comment l'identification est censée se dérouler en l'absence d'un système de santé ou d'une infrastructure médico-légale opérationnels.

Le manque de matériel lourd, notamment des équipements détruits par les Israéliens, ralentit, voire paralyse, les efforts de récupération des milliers de corps qui, selon l'ONU, se trouveraient encore sous les décombres de Gaza. Des milliers de familles comme les Herze et les Al-Sawafiri, continuent de se demander s'ils pourront un jour identifier le corps d'un proche, s'ils devront se contenter d'une fosse commune, ou s'ils pourront même entourer sur un calendrier la date du jour où, après des années de supplications, quelqu'un est enfin venu fouiller les décombres.

Ansam al-Qitaa est une journaliste palestinienne originaire de Gaza, qui travaille dans la presse écrite, à la radio et dans le journalisme mobile. Passionnée par les récits qui mettent l'humain au cœur de l'actualité et par la mise en lumière des luttes des gens, elle croit au pouvoir des mots et des images pour bousculer les faits établis.

AH ! CETTE VIEILLE HUMANITÉ À QUAND UNE VÉRITABLE DÉMOCRATIE?

À quoi sert un gouvernement, s'il est incapable de maintenir des services publics, d'éviter des conflits? Les humains qui se targuent d'une conscience supérieure ne la démontrent pas. Non seulement les responsables d'un État sont trop inaptes pour éviter des guerres, mais ce sont les civils qui en souffrent. Seuls les militaires sont bien équipés.

Qu'on soit homme ou femme dans les forces armées, on choisit ce métier, en sachant qu'on pourrait tuer ou se faire tuer, ou devenir invalide pour le reste de son existence. La population civile, elle, n'a pas choisi cette fonction. Mais c'est elle qui est ciblée par les bombardements, les drones qui s'infiltrent là où les soldats ne peuvent s'immiscer. C'est elle qui perd ses infrastructures et se retrouve sans abris. L'utilisation de l'intelligence artificielle ne fait qu'empirer la société. Bientôt, des robots seront en charge des assauts. Les militaires deviendront quasiment les uniques à ne pas risquer la mort! Les responsables politiques souffrent rarement, ayant leurs informations privilégiées, des gardes du corps, des bunkers. Et c'est à cause de ces inutiles, ces inaptes, que des guerres sont menées.

Le gouvernement idéal, possible à concrétiser, serait celui qui inclurait dans sa Constitution la loi suivante : tout individu, à la présidence ou à un ministère, qui n'accomplit pas les promesses pour laquelle la population l'a élu, devrait être destitué de son poste. Très souvent, les gens au pouvoir appliquent une politique contraire aux vœux de la majorité.

Prenons le cas de l'Ukraine

La plupart des gens qui se renseignent en suivant les nouvelles télévisées, ou en lisant un journal appartenant à une entreprise privée, orientée par une idéologie stricte, ignorent que le gouvernement d'Ukraine a bombardé les républiques du Donbass, pendant huit ans. Les Russes ont riposté, et deux accords de paix ont été annulés. Les États-Unis et l'Union Européenne jugeaient que l'on n'avait pas suffisamment affaibli la Russie. Les fournisseurs d'équipement militaire voulaient s'enrichir davantage. Voilà des faits, avant même l'invasion de l'Ukraine par les Russes, lesquels ont tout de même attendu huit ans avant de s'y résoudre. Ce qui ne les absout pas.

Je rédige ce texte le 21 septembre 2026, la

veille de l'Équinoxe d'automne, dans l'hémisphère nord. Une période redoutée des marins, pour ses tempêtes encore plus impressionnantes, impétueuses. Il est probable qu'à la fin de cette guerre, rien n'ait changé de la situation initiale : il est possible que les accords obligent le gouvernement à renoncer aux oblasts du Donbass, que l'Ukraine doive demeurer neutre, puisque sa frontière avec la Russie rend tout à fait logique que ce pays ne veuille pas de missiles états-uniens visant son territoire. Il y aura eu des centaines de milliers de morts, Ukrainiens et Russes, des villes, des maisons détruites, des gens blessés de toutes les manières imaginables.

Tout ça, pour éventuellement revenir à la situation prévalant avant la guerre...

Mais les promoteurs de ce genre de politique, eux, auront réussi : ils se seront enrichis par la vente d'armes. En endettant les Ukrainiens, les États-Unis obtiennent le droit de compenser en se payant avec les minerais, les sols fertiles. Encore une fois, c'est la population des deux pays qui subit les conséquences. Les embargos, eux aussi, ne lésent que les peuples, pas les maniaques qui les gouvernent.

Ce que pourrait être un gouvernement

La politique idéale, selon moi, serait exempte de partis. On ne prendrait en candidature, pour une élection, que des individus ayant des compétences dans un domaine précis, choisis pour un ministère particulier. Jamais plus nommés, selon les caprices de la présidence. Trop souvent, les membres de la députation changent de ministères, même quand c'est en totale ignorance du domaine. Il serait temps que ce ridicule jeu de chaises musicales cesse. Mais ça paraît bien dans leur curriculum vitae.

On devrait aussi inclure l'impossibilité pour un ancien médecin, devenu ministre de la Santé, d'augmenter le salaire des spécialistes, ou pour un Premier ministre, de voter pour une amplification du salaire des membres du gouvernement... Ce type de propositions pourrait faire partie des promesses électorales, mais jamais devenir un acte qui n'est que de la collusion, un conflit d'intérêt. De même, aucune personne ne devrait conserver des parts dans une entreprise privée, pendant un mandat politique.

Il existe des lois, des codes de déontologie,

mais ils sont rarement appliqués. Voilà un autre problème de la politique actuelle. Comme la loi anti-népotisme est incluse dans l'éthique états-unienne, Donald Trump ne devrait plus être en poste. Son beau-fils Jared Kushner devrait démissionner et ne jamais avoir été chargé de mener des pourparlers. De même qu'lvanka, la fille de Trump, n'aurait jamais dû se rendre en Bolivie et en Argentine, pour négocier une mainmise sur le lithium...

En ce moment, les États-Unis et les membres de l'Union Européenne prétendent défendre la démocratie, alors que ce sont des agresseurs, non élus par les Ukrainiens ni quiconque habite l'Europe.

On empoisonne la situation avec la Russie, nous empoisonne la vie, et on nous fait croire que ce ne sont pas eux, les responsables du déclin de la démocratie, des services publics. S'il y a un risque de guerre élargie, ils en seraient les provocateurs. Voilà où nous en sommes, après des siècles de prétention à la lucidité.

À plus petite échelle...

Il y aura bientôt des élections, en France, au Québec... Au lieu de gaspiller des centaines de milliers de dollars, pour des pancartes qui se font vite vandaliser, il serait plus judicieux de mettre les photos et le nom des partis en candidature, sur le feuillet que l'on envoie à l'électorat, avec la mention des dates et du lieu de vote. Ça éviterait l'envahissement de pancartes moches, le gaspillage d'argent. Un pays ne peut pas se dire démocratique, quand les uniques personnes à pouvoir se présenter doivent obtenir et dépenser des millions de dollars en trafic d'influence... Contrairement à ce que certains croient, le degré d'intelligence n'équivaut pas à la somme d'argent que l'on gagne ou possède. La preuve nous en est donnée, chaque jour, par les plus grands de ce monde.

Ce que j'ai proposé ne sont que quelques idées. Tout ceci serait facile à instituer. La volonté n'y est pas et les opportunistes profitent de la docilité, de l'indifférence ou du défaitisme d'un trop grand nombre de gens, pour sévir contre nous.

Si ces quelques suggestions vous plaisent, partagez-les avec vos proches, ou envoyez-les au parti qui vous semble le moins corrompu!

Maryse Laurence

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

UNE BRUME LOURDE EST TOMBÉE

Comme un chapelet qui se dé-garnit, laissant choir goutte à goutte ses perles précieuses, ainsi s'égrènent les instants où la vie nous assaille d'une nouvelle, sou-vent mauvaise, brisant la quiétude d'une matinée ordinaire. C'est en ce fatidique 20 septembre 2026 qu'une brume lourde est tombée : j'ai appris le décès de Sid Ahmed Agoumi, ce jeune premier emblématique du cinéma algérien, homme d'art et d'érudition, dont le départ laisse un silence profondément cruel. Destiné jadis à une carrière diplomatique, fidèle au vœu paternel, il sut avec une au-dace rare déjouer ce destin tracé, embrassant pleinement la vocation noble et passionnée du comédien. Pour ne point froisser son père ai-mant, il choisit le pseudonyme d'Agoumi, un voile discret sous le-quel il offrit pourtant au monde en-tier la richesse de son talent. Son art embrassa le répertoire univer-sel : de Brecht à Molière, de Sha-kespeare à Sean O'Casey, des mots enracinés dans la culture al-gérienne avec Mouloud Mammeri, Assia Djebar, Kateb Yacine, Alloula et Slimane Benaïssa.

Dans « La nuit a peur du soleil », il incarna magistralement un rôle audacieusement répliqué à celui de son père, interprété par Mustapha Kateb, une confrontation où la scène devint écho d'un dialogue vivant et passionné. Héros sans ambages dans « Les Hors-la-loi » de Tewfik Farès, il conquiert ensuite le public, qui reconnut en lui une excellence sans pareille, notam-ment face à Jean-Louis Trintignant



dans le film oscarisé « Z ». Plusieurs fois directeur, il fut le pilier du Théâtre National Algérien, puis guida avec ferveur le Théâtre régional d'Annaba, la Maison de la Culture de Tizi Ouzou et le Centre culturel d'Alger, bâtissant des ponts entre les âmes et les géné-rations. L'exil de 1994 à Paris n'al-téra en rien son éclat ; bien au contraire, il fut sollicité sans re-lâche, enchaînant films et pièces de théâtre, témoignant de ce talent inextinguible. Lors d'une joute ora-toire mise en espace par Ariane Mnouchkine, Sid Ahmed entama

un chant de Dahmane Benachour, offrant au public conquis un mo-ment d'émotion pure. Ce jour même, il brillait dans une pièce de Slimane Benaïssa, mise en scène par Jean-Louis Hourdin, faisant l'objet d'un article dithyrambique dans « Le Monde » signé du socio-logue Médienne. L'année suivante, à Avignon, cette-fois-ci dans le « OFF » il est seul sur scène dans « Priorité au basilic » de Arezki Metref. Populaire, au sens le plus noble du terme, il aimait la compa-gnie, la chaleur des échanges, le

rire qu'il tirait de ses meilleures blagues. Avec son rire inimitable, il lançait souvent à ses amis sa for-mule favorite, « Yen3al jedek » – maudit soit ton grand-père – une expression empreinte de malice, mais surtout de tendresse et d'affection profonde. Sid Ahmed pos-sédait ce don rare de s'adapter à tous, pourvu que règne l'échange sincère. Parlant du métier d'acteur, il se montrait intraitable, pas-sionné, exigeant envers lui-même et les autres. Un vide abyssal s'installe au-jourd'hui. Sid Ahmed Agoumi fut le dernier témoin vivant d'une culture en pleine effervescence, celle por-tée par ses pairs aujourd'hui dispa-rus : Mustapha Kateb, Allél el Mouhib, Hadj Omar, Alloula, etc... Il était à la fois d'une gravité profonde et d'une légèreté inspi-rante, portant en lui une passion ardente : celle de faire de la culture une priorité incontournable en Al-gérie, afin de briser enfin les chaînes de la médiocrité institu-tionnalisée et d'ouvrir un nouvel horizon de grandeur et d'excel-lence. Avec lui s'éteint une étoile pré-cieuse, mais son éclat continue de briller dans le cœur de ceux qui l'ont vu sur scène, dans le souvenir des œuvres qu'il a immortalisées, et dans le fragile éclat de ce « cha-pelet » d'instants précieux qu'il nous a laissés. Repose en paix, Sid Ahmed

Publié par Kada B. Kader sur sa page Facebook, le 21 septembre 2026

UNE PENSÉE POUR RIADH BOUFEDJI



Décédé le 20 septembre 2007 à l'âge de 58 ans, à Alger, des suites d'une longue maladie. Une des figures emblématiques de la Télévision nationale, Riadh Boufedji jouissait d'une grande popularité notamment auprès des fidèles télé-spectateurs de l'émis-sion "Wa koulou chayin moumkine" (et tout est possible) dont il était l'animateur vedette pen-dant des années... Le défunt, qui était guide touristique à l'ONAT avant de rejoindre l'ENTV au début des an-nées 90, volleyeur inter-national dans les années 1970 et ancien pongiste (tennis de table), a toujours inspiré le respect. Boufedji militait pour la culture, donnait à son activité un sens pour la promotion des valeurs de la tolérance... En ce jour anniversaire de sa disparition, nous rendons hommage à Boufedji, journaliste de télévision de grande valeur, dont le profes-sionnalisme, la voix et la présence à l'écran ont marqué de nom-breuses générations. Passionné par son métier et profondément attaché à l'information, il a laissé le souvenir d'un homme de média respecté et d'un journaliste dont le travail demeure dans les mé-moires. Sa disparition a laissé un grand vide, mais son parcours et son empreinte restent vivants dans le cœur de ceux qui l'ont connu et apprécié. Paix à son âme

Publié par A.HAMMOUCHE sur Facebook dans Le journal des artistes, le 21 septembre 2026

HOMMAGE À HAMDI BENANI

Décédé le 21 septembre 2020. Il est surnommé « l'ange blanc » car il ne se sépare jamais de son violon blanc. Hamdi Benani est un chan-teur et musicien algérien de la mu-sique Malouf annabi. Hamdi Benani est né à Annaba le 1er janvier 1943. Son oncle qui était musicien du grand maître M'hamed El Kourd l'encourage quand il l'a remarqué pour sa capa-cité d'interprétation de chansons. Il remporte d'ailleurs un premier prix de la chanson à l'âge de 16 ans. Le public le découvre pour la pre-mière fois en 1963 quand il inter-prête d'une manière remarquable le titre fulgurant « Ya Bahi El Dja-mel » ce qui contribue à la concrétisation publique de sa carrière en tant que violoniste et chanteur... Hamdi Benani a réussi à apporter un nouveau souffle à la musique Malouf et une certaine vivacité avec ses titres « Mahbounati » ou encore « Adala Ya Adala » ce qui lui vaut un large succès auprès du public. Cette reconnaissance le hisse au niveau de ses maîtres aînés Hassen El Annabi, Mo-hamed Tahar Fergani et Abdelmoumène Bentobal... On compte bon nombre d'albums enregistrés comme « Ya Ahl Ellil Tahya Bikoum », « Bahi El Djamel », « Min Chit Frikitti » et « Achiq El Mahboub Dar El Hiba »... En ce jour anniversaire de sa disparition, nous rendons un vibrant hommage à Hamdi Benani, l'une des grandes voix de la musique algérienne. Artiste d'except-ion, surnommé à juste titre « l'Ange blanc », il a porté avec élégance le malouf constantinois et a marqué plusieurs générations par son talent, sa sensibilité et son violon inoubliable. Son œuvre demeure vivante et son empreinte restera à ja-mais gravée dans notre patrimoine musical. Que sa mémoire continue de vivre à travers ses magnifiques chansons. Paix à son âme.



Publié par A.HAMMOUCHE sur Facebook dans Le journal des artistes, le 21 septembre 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:08	12:42	16:15	18:52	20:10

EN MARGE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

ATTAF PARTICIPE À LA RÉUNION CONSULTATIVE DES MINISTRES ARABES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a participé, mardi à New York, à la réunion consultative des ministres arabes des Affaires étrangères, au cours de laquelle il a souligné la nécessité de relancer l'action arabe commune dans un contexte international marqué par une application sélective des décisions de la légalité internationale et dans lequel les pays de la région paient le prix de l'absence de solutions politiques, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion s'est tenue en marge de la participation du ministre d'Etat aux travaux de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

A cette occasion, M. Attaf a souligné "l'importance d'œuvrer pour que la question palestinienne soit réinscrite en tête de l'agenda international, de ne pas la réduire à sa dimension humanitaire et de faire face aux mesures visant à compromettre la possibilité d'établir un Etat palestinien conformément à la légalité internationale", précise le communiqué.

"L'Algérie refuse que la région arabe devienne le théâtre de guerres par procuration, notamment au regard de l'escalade en cours dans le Golfe arabe", a soutenu M. Attaf, insistant sur "l'urgence de traiter les crises qui



secouent le Soudan, le Yémen, la Somalie et la Libye, de préserver leur unité, de soutenir les solutions politiques nationales et de rejeter les ingérences extérieures dans leurs affaires".

"Notre région n'a pas besoin de nouvelles promesses, mais de mesures concrètes et que l'on s'attaque aux causes profondes des crises qui la secouent", a martelé le ministre d'Etat.

Dans cette perspective, l'Algérie souhaite que la présence arabe à la 81e session de l'Assemblée générale des Nations Unies soit "une présence unie, active et agissante, une présence qui défend nos droits et s'attache au droit international tout en ouvrant les portes au dialogue et aux solutions politiques", a insisté M. Attaf.

RA

LÉGISLATIVES AU MAROC

CLIMAT TENDU, RÉPRESSION DES PARTISANS DU BOYCOTT

Un climat de tension et de mécontentement règne au Maroc, marqué par un large désengagement des jeunes de la participation politique à la veille des législatives, et une vague de répression menée par les forces de sécurité contre les partisans du boycott de ces élections.

Les autorités ont répondu aux appels au boycott par des campagnes de répression et d'arrestations, suscitant une vague de critiques parmi les citoyens et les organisations de défense des droits de l'homme.

Selon des médias locaux, les forces de l'ordre continuent, dans plusieurs villes marocaines, de contrer la campagne menée par le parti La Voie démocratique travailliste en faveur du boycott des législatives, à travers des interventions musclées et des interpellations de membres du parti et d'autres citoyens. A Agadir, les forces de sécurité sont intervenues pour empêcher les participants à la campagne de distribuer des tracts appelant au boycott, en interpellant notamment

quatre membres du parti.

Le bureau régional du parti La Voie démocratique travailliste a dénoncé, dans un communiqué, "l'intervention violente" contre ses partisans, alors qu'ils exerçaient leur droit de communiquer avec les citoyens et d'expliquer les raisons du boycott, affichant sa détermination à poursuivre sa campagne afin de "dénoncer la mascarade électorale".

A Sefrou, la section locale du parti a fait état d'actes d'intimidation et de restriction visant son activité, après que les forces de sécurité eurent confisqué les publications appelant au boycott, soulignant que ces mesures "révèlent le caractère illusoire des slogans démocratiques et confirment l'inutilité du processus électoral". A Meknès, un incident similaire a été signalé après la confiscation des tracts par les forces de sécurité du Makhzen, suscitant la réaction de la section locale du parti dénonçant ces restrictions, et affirmant que sa campagne se déroulait dans un cadre pacifique et dans le

strict respect de la loi.

Selon des médias locaux, la campagne du parti La Voie démocratique travailliste fait l'objet d'interdictions et de restrictions depuis son lancement, avec des poursuites et l'interpellation de plusieurs de ses militants.

Ces interpellations ont été condamnées par plusieurs organisations de défense des droits de l'homme, qui considèrent que l'interdiction des campagnes en faveur du boycott et leur criminalisation constituent une violation de la liberté d'expression et d'opinion. Selon le parti, seize (16) de ses militants ont été interpellés dans le cadre des campagnes appelant au boycott des législatives, tandis que quatre membres ont reçu des convocations à Tanger.

Le parti La Voie démocratique travailliste soutient que ce scrutin ne réunit pas les conditions démocratiques les plus élémentaires. Intervenant dans Magreb online, le blogueur et militant des droits de l'homme, Mohamed Qandyl, a qualifié l'échéance

électorale de "grande supercherie" et de "maquillage rhétorique et protocolaire" de la machine propagande et des médias complaisants.

Il a considéré ces élections comme "un épisode de plus dans une longue série destinée à reproduire les élites loyales" et à "consacrer la dépendance absolue envers les centres de décision réels", appelant les citoyens à sortir de la passivité et agir pour changer la situation actuelle.

La campagne de boycott intervient également dans un contexte marqué par le désintérêt manifeste des jeunes pour la politique et la participation électorale. Selon des données officielles, les jeunes âgés de 18 à 24 ans ne représentent qu'environ 3 % de l'ensemble des électeurs inscrits, alors que cette tranche d'âge constitue près de 12 % de la population, ce qui représente un défi pour les partis marocains dans leur capacité à mobiliser l'électorat jeune.

RI

LES EMIRATS

AU CENTRE DE PLUSIEURS ENQUÊTES INTERNATIONALES SUR DES RÉSEAUX DE CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Des enquêtes internationales ont mis en lumière des liens entre les Emirats et des personnes associées à la criminalité organisée, au trafic de drogue et au blanchiment d'argent, alors que plusieurs dossiers font apparaître des entreprises et des structures commerciales liées à des personnes impliquées dans des activités criminelles.

Ces faits mettent Dubaï sous une attention internationale accrue, alors que des enquêtes d'investigation et des dossiers judiciaires, distincts géographiquement, font apparaître les Emirats dans plusieurs affaires liées à la criminalité organisée, allant de la résidence de personnes associées à ces réseaux à l'utilisation de sociétés et de structures commerciales leur permettant de disposer d'un ancrage dans l'un des principaux centres financiers de la région.

Dans l'un des dossiers les plus récents, la plateforme britannique (Bellingcat) a, dans une enquête publiée cette semaine, remis en lumière le réseau criminel "Kinahan", dont la valeur est estimée à environ 1,5 milliard de dollars et qui est associé au trafic de drogue, au blanchiment d'argent et au trafic d'armes, faisant de Dubaï une base pour ses activités.

L'enquête concerne Christy Kinahan, fondateur du réseau irlandais recherché par les autorités internationales, dont le visa de résidence aux Emirats a été annulé de manière inattendue le 31 août dernier.

Toutefois, les éléments du dossier ne se limitent pas à l'annulation du visa du dirigeant du réseau. Les registres de l'immigration émiratie examinés par la plateforme font état du maintien de liens entre plusieurs membres importants du réseau et Dubaï.

Christopher Kinahan, l'un des principaux membres du réseau visés par les sanctions américaines, a ainsi obtenu un nouveau visa de résidence de deux ans en juillet 2026, tandis que Bernard Clancy, un autre membre du réseau, a renouvelé son titre de résidence en janvier dernier. Selon la plateforme britannique, les mêmes registres montrent que les liens entre le réseau et Dubaï ne se limitaient pas à la résidence de ses membres, mais s'étendaient également au domaine des entreprises et des structures commerciales. Les visas de résidence de plusieurs membres du réseau étaient liés à des entreprises établies à Dubaï. Le dernier visa de Christy Kinahan était notamment associé à une société de conseil en management dénommée "A Management Consultancies DWC LLC", située à la même adresse qu'une autre société liée au réseau criminel, selon l'enquête.

Le quotidien irlandais "The Irish Times" apporte un élément supplémentaire concernant les liens de Christy Kinahan avec Dubaï, indiquant que l'émirat lui servait de base depuis plus d'une décennie, tandis que son fils

Christopher Kinahan y vit toujours explicitement et fait l'objet d'une enquête de la police irlandaise.

Le journal précise également que le visa de Christy Kinahan a été annulé le mois dernier et qu'il doit quitter Dubaï au plus tard le 29 septembre, sans que les raisons précises de cette annulation soient connues.

Cette situation ne se limite pas aux enquêtes d'investigation, puisqu'une récente affaire judiciaire en Inde fait apparaître une autre trajectoire de fonds liés à la criminalité. Le quotidien indien "Times of India" a rapporté lundi que la Direction de l'application des lois avait déposé une plainte judiciaire supplémentaire contre cinq personnes dans une affaire liée au trafic de drogue et au blanchiment d'argent.

Selon le journal, une partie des revenus de ce groupe criminel aurait transité par des circuits bancaires vers Dubaï, avant d'être convertie en cryptomonnaie de type USDT et utilisée ultérieurement pour l'achat de stupéfiants sur le "dark web".

Ces différents éléments font ainsi apparaître Dubaï dans plusieurs dossiers liés à la criminalité organisée, de la résidence de dirigeants du réseau "Kinahan" et des entreprises qui leur sont associées au transfert de revenus issus du trafic de drogue vers Dubaï puis à leur conversion en cryptomonnaie, soulevant des interrogations croissantes sur l'utilisation du territoire émirati comme étape dans la circulation de fonds liés à la criminalité transfrontalière.

RI